

66S23, Bouches-du-Rhône : décembre 1894.

Marseille 20 Decembre 1841
No 14

For your kind members
For Bureau Electorale of
Savigny
G. Olivier
Monsieur le President

J'ai l'honneur de déposer entre vos
mains une protestation contre l'exclusion
de M. Firmin Justau délégué suppléant
du Bureau communal de Cannes que le Bureau
a empêché de voter au sein et place de
M. Guérin Antoine délégué à ce bureau
malade et ne pouvant voter

Unité ayant Monsieur le President
l'expression de son considération le plus distinguée

Fernand G.

Assisté généralement d'aix

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

Ma. II

Bivalves nuds

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

1^{er} tour (1^{re} section)

Votre bulletin suit.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

Carnot va prétendre

CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

L. Lorraine ~~Quinn~~
J. G. Quinn
Dr Gardner P. Quinn
Agnes E. Quinn

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

1^{er} tour (2^e section)

4 bulletins mélés

1 bulletin double

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. -- Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

~~Benjamin ABRAM~~

~~MAIRE D'AIX~~

~~MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL~~

John

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

Dr
Ferry

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Élections Sénatoriales du 30 Décembre 1894

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

Frédéric MONIER

MAIRE D'EYGUIÈRES

Président de la Commission Départementale

Membre de la Chambre de Commerce

Leem

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. -- Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin VABBRAK

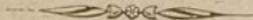
MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jenner

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. -- Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

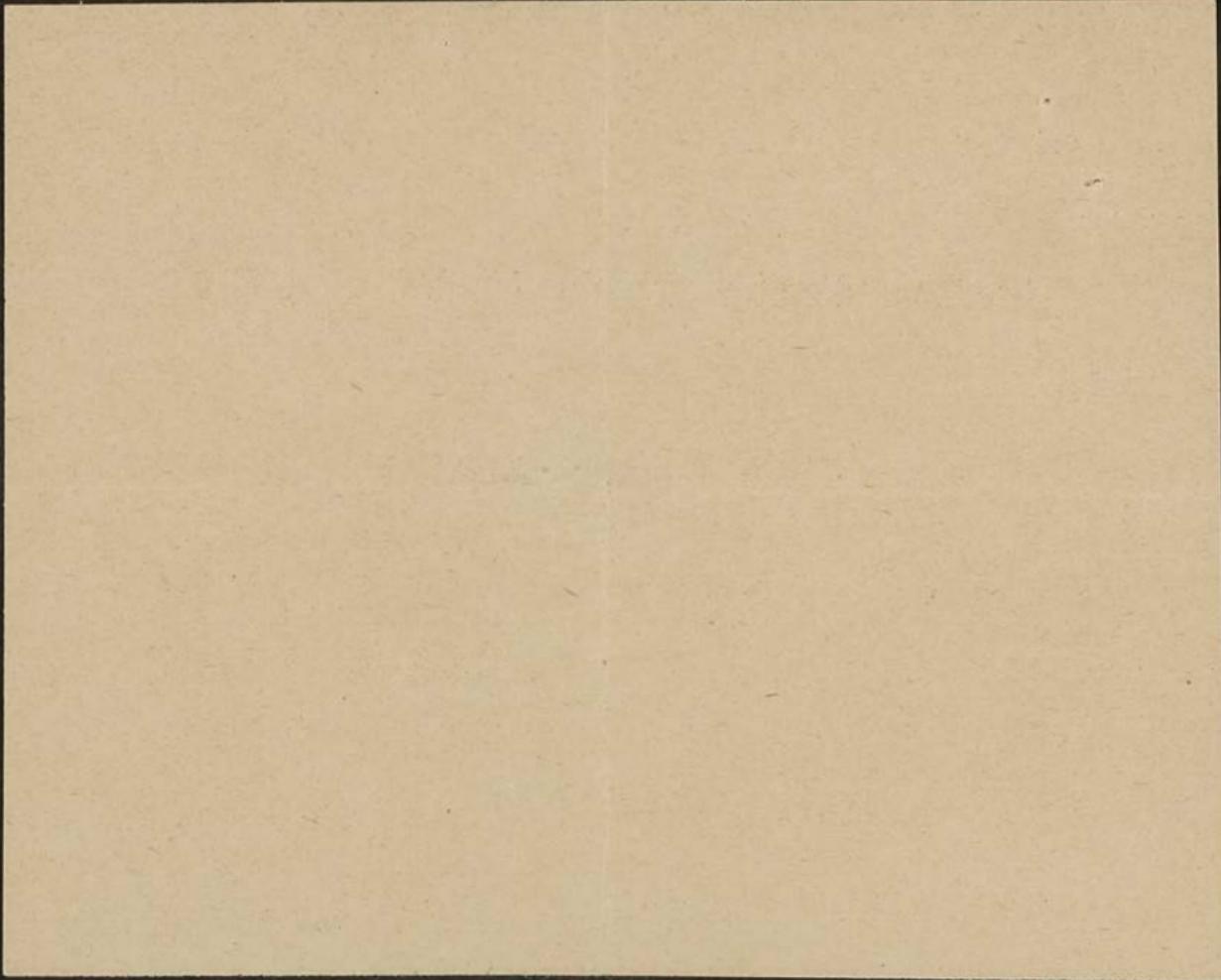


CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. -- Liberté, Égalité, Fraternité.

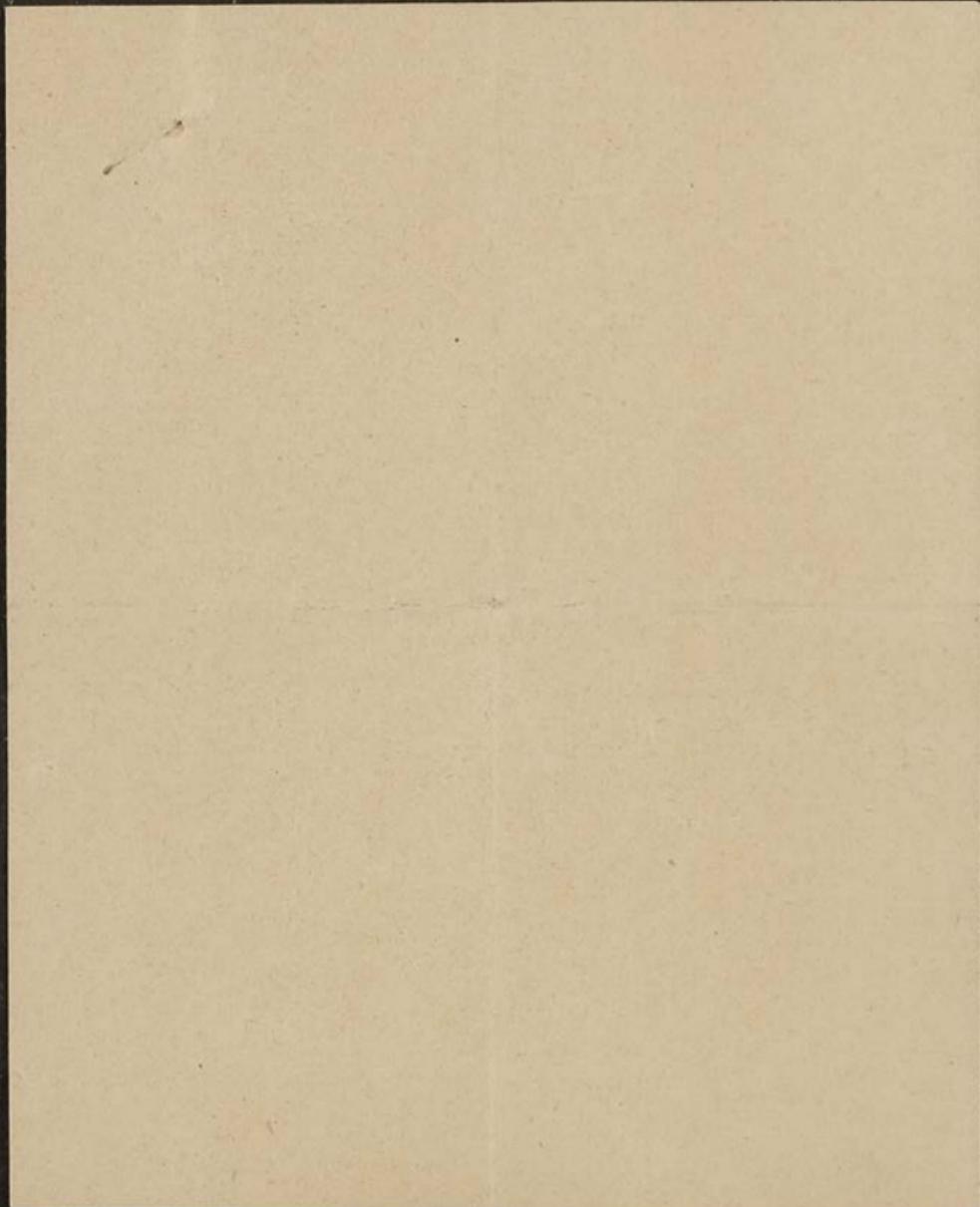
Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL



PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

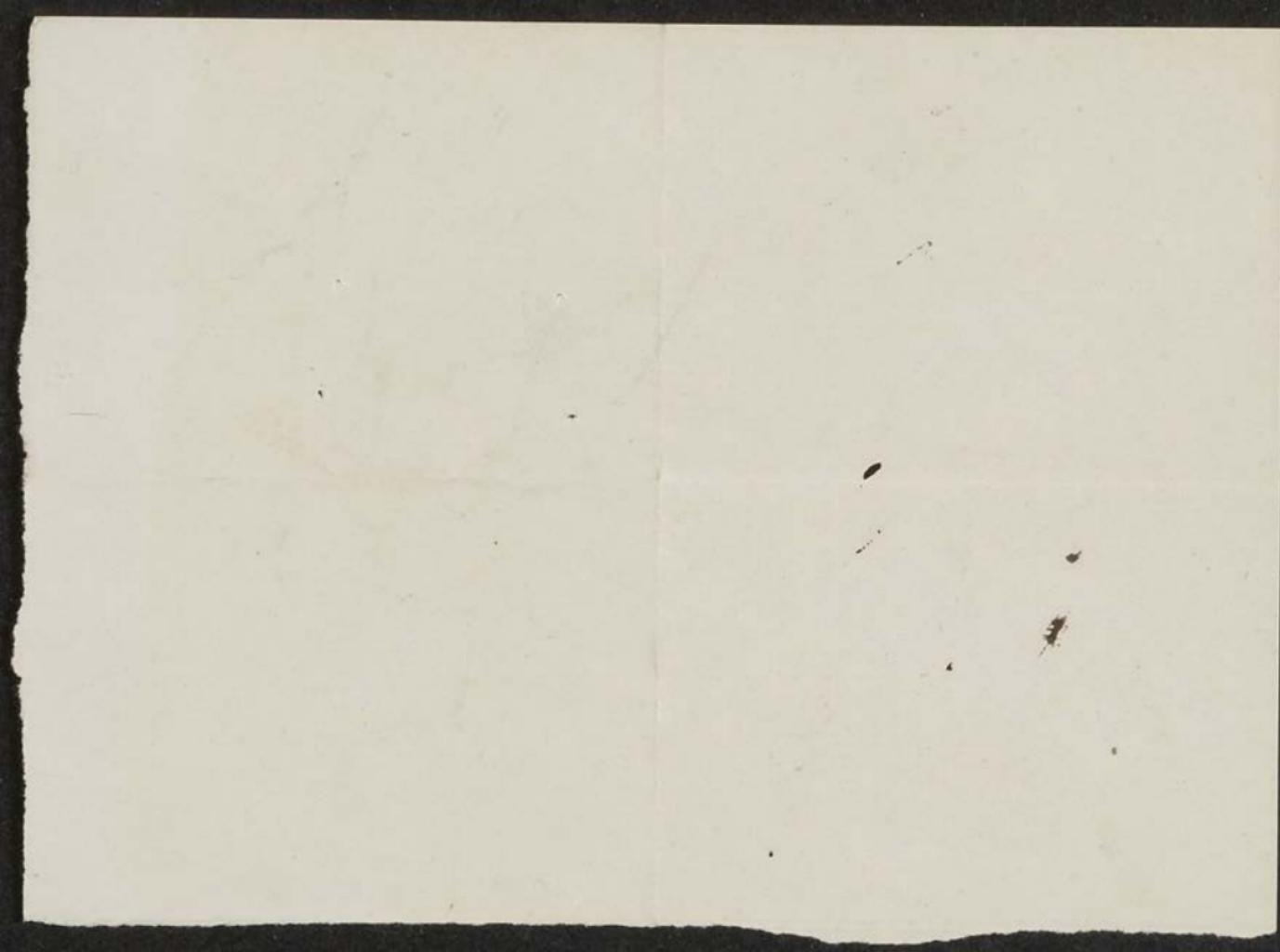
Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

2. Roum

1. Sedrac



of
Farrar

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

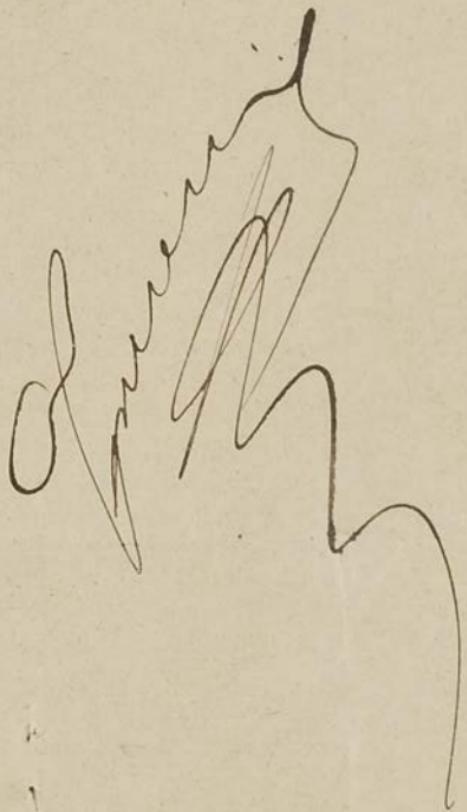
Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

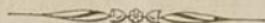
MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

John

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

Duncan

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

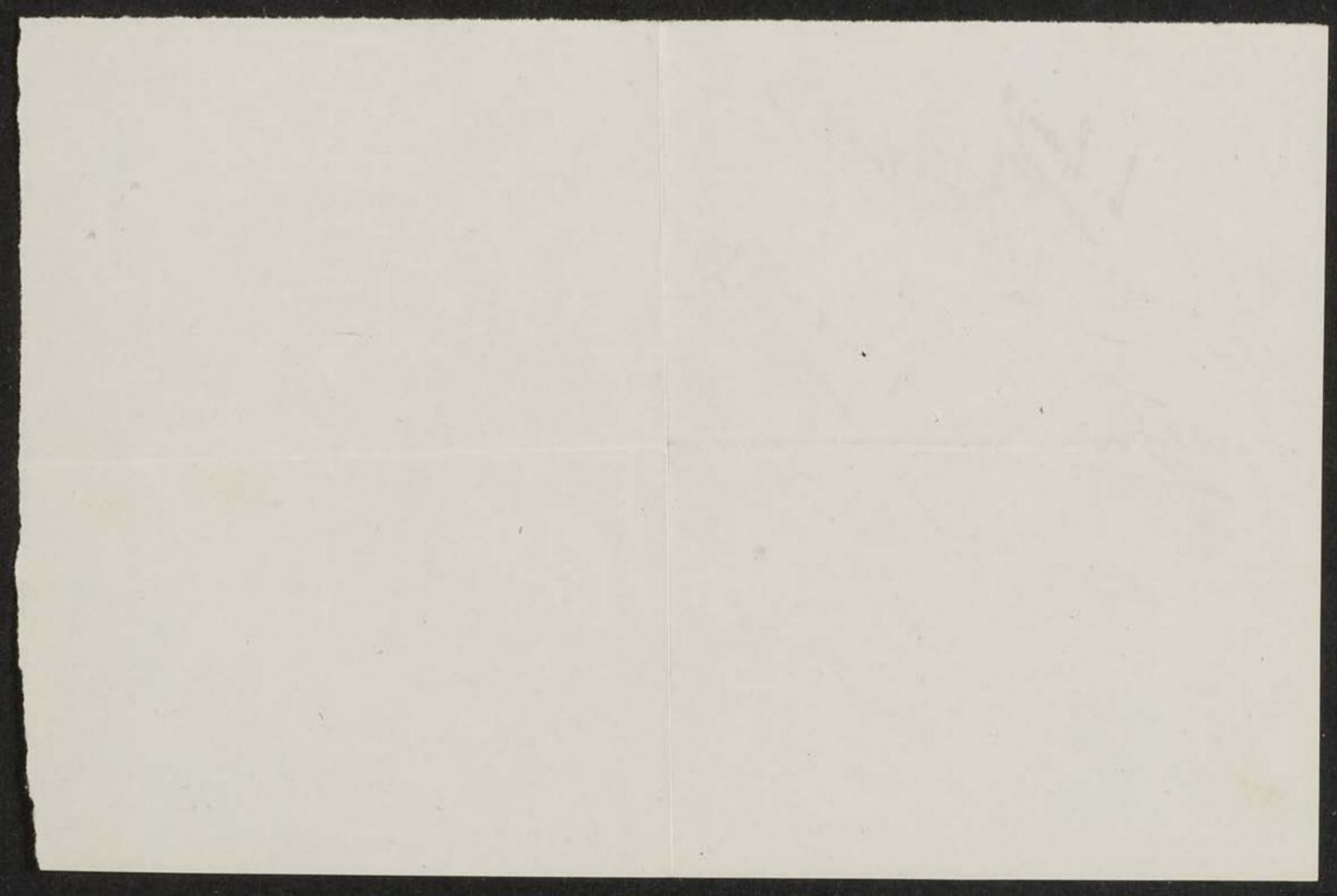
Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

2. Vau

2. Jules



B. Loring
John Gardner Jr.
Susan
Peter Coopers
Agnes



R. W. Irving
John G. Quinton
Dwight Loomis
Henry
agreed

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

J. Mon

J. Autio

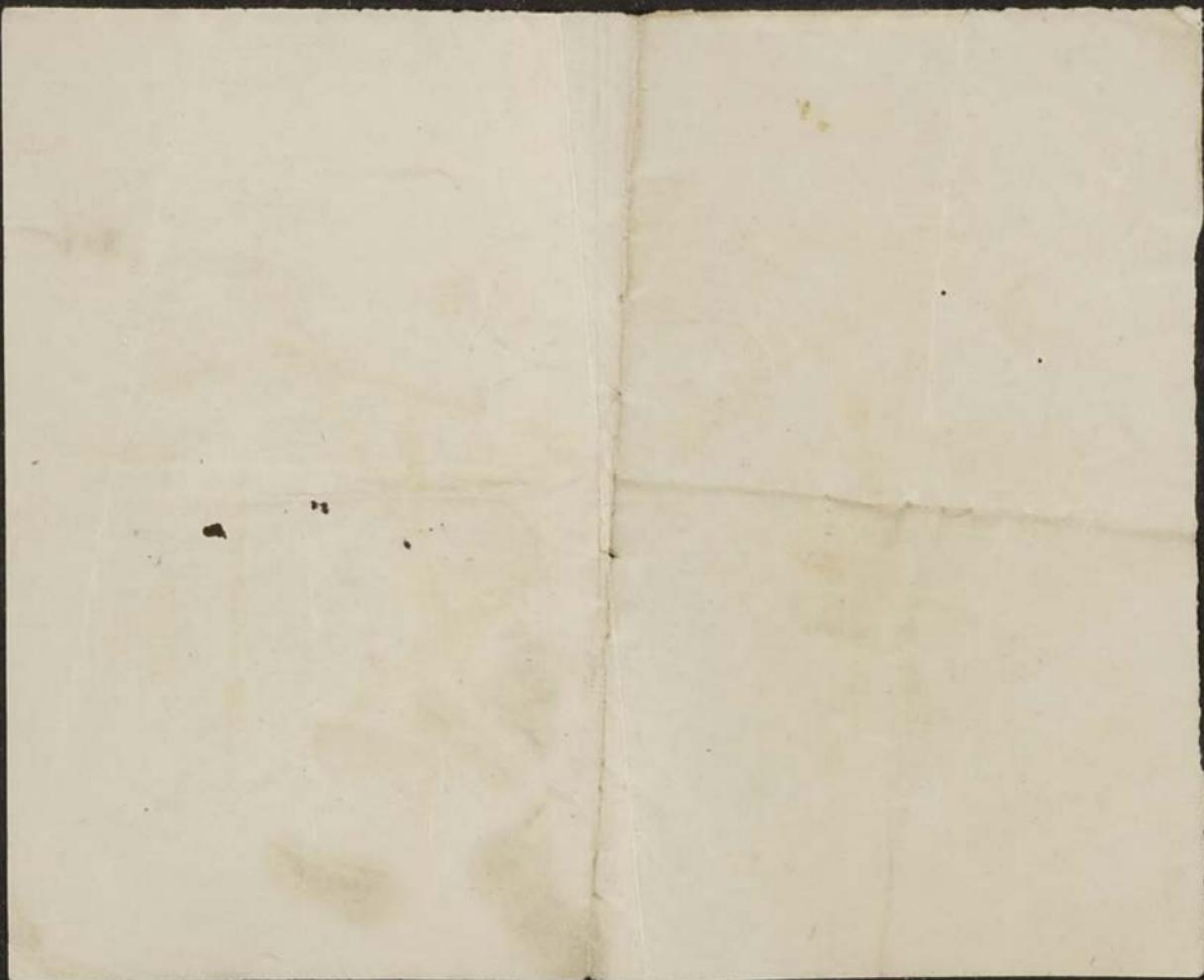
the Committee
of
Boycott

Boycott

C. Morris

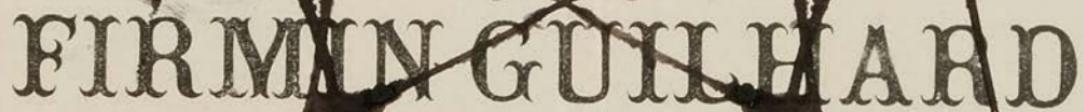
Agnew

Boycott



Élections Sénatoriales

du 30 Décembre 1894



FIRMIN GUILHARD

CONSEILIER MUNICIPAL DE MARSEILLE

Imp. H. GUY Rue des 3 Mages, 21.-Marseille

~~John Gardner~~

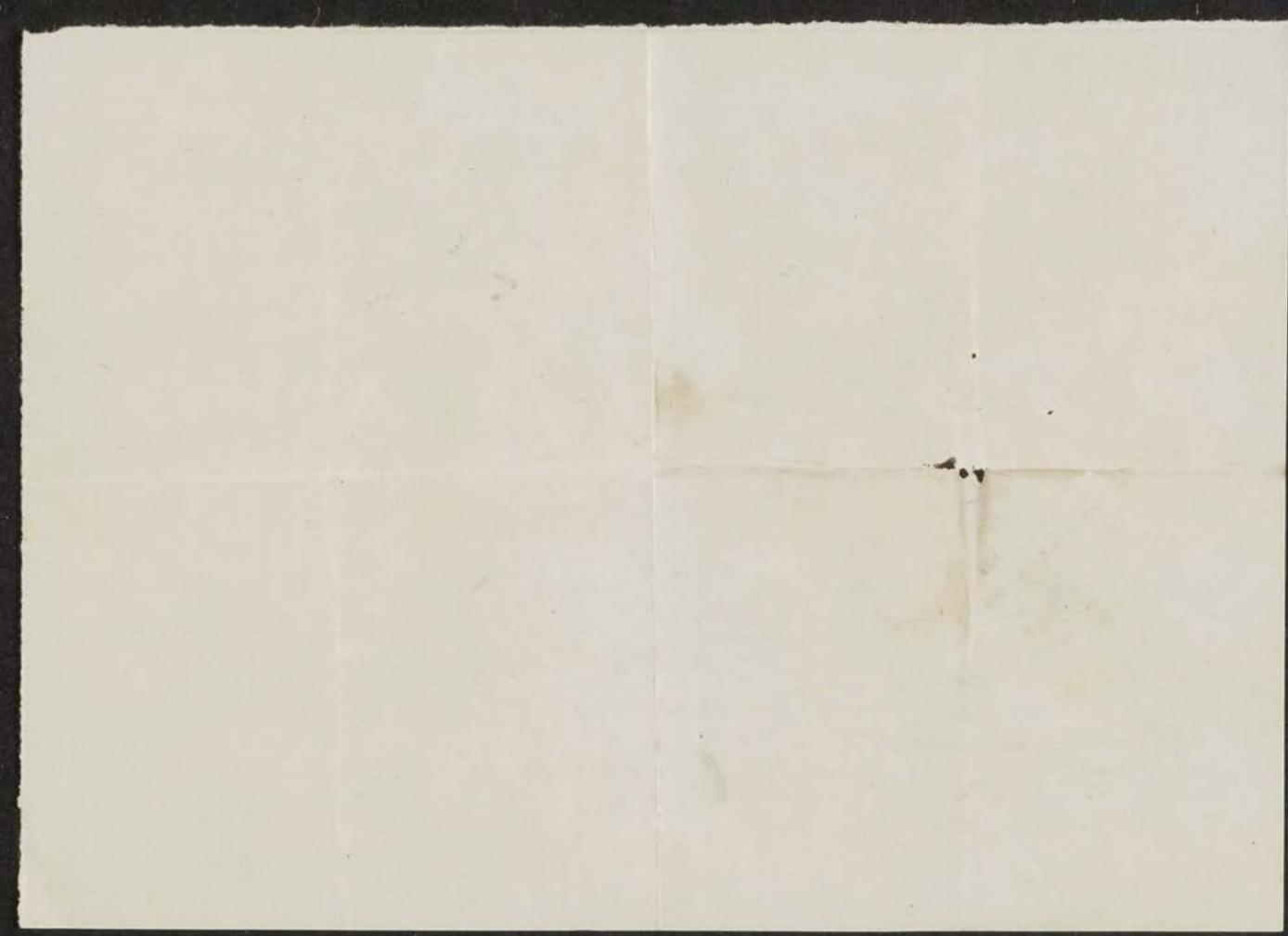
~~H. C. Sawyer~~

~~C. P. Smith~~

~~Edward D.~~

~~Oppenheimer~~

John G. Lomax
John Lomax
John Lomax
John Lomax



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

*PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 9 décembre 1894,
à Marseille, pour élire un sénateur.*

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le trente du mois de décembre nous⁽¹⁾ de Rossi, Pierre, ~~Président~~ du tribunal de première instance de Marseille, nous sommes rendu dans la salle du Palais de Justice à huit heures du matin, local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Bouches-du-Rhône convoqué en vertu du décret du 9 novembre 1894 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M.	Oliver	(Vincent, C ^r e d'art de Marseille, né le 8 septembre 1833
M.	Payan	(François, délégué d'Hygiène,), né le 23 mai 1839
M.	Hilaire	(Joseph C ^r gal de St Remy), né le 7 mai 1863
M.	Bernard	(Antoine, délégué d'Aix), né le 7 février 1864

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Oliver Casimir délégué d'Aix (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

— 2 —

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

sections

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	I — 212	électeurs.
2 ^e Section,	J	Z	— 202	—
3 ^e Section,	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION....	Président.....	M.	Gérin Etienne, délégué de Novay
	Scrutateurs.....	M.	Ehourame Maurice — St Rémy
2 ^e SECTION....	Président.....	M.	Durand Michel — Maugrand
	Scrutateurs.....	M.	Gardanne Joseph — Jaux
3 ^e SECTION....	Président.....	M.	Agnel Léo — d'Alleix
	Scrutateurs.....	M.	Millaud Jules — de Mouray
4 ^e SECTION....	Président.....	M.	Sondrand Manu — St Rémy
	Scrutateurs.....	M.	Bernaudon César — d'Arle
5 ^e SECTION....	Président.....	M.	Kare Claude — Jo
	Scrutateurs.....	M.	Gontier Louis — St Rémy

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de Un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section	211	211		
2 ^e <i>idem</i>	200	200		
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....		411	411	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Monier	M. Aron	M. Guilhard	M. Fontenille	M. x. Royer	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	211	211	1	104	96	9	1					
2 ^e <i>idem</i>	200	200	4	88	98	9	1	1				
3 ^e <i>idem</i>												
4 ^e <i>idem</i>												
5 ^e <i>idem</i>												
6 ^e <i>idem</i>												
7 ^e <i>idem</i>												
8 ^e <i>idem</i>												
9 ^e <i>idem</i>												
10 ^e <i>idem</i>												
TOTAUX.....	411	411	5	192	194	18	1	1				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	414
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	411
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	411

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants	411
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	5
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	406
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	204

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Abram Benjamin	Cent quatre vingt quatorze	194
M. Monier Frédéric	Cent quatre vingt douze	192
M. Guilhaud Firmin	dix huit	18
M. Fontenelle	une	1
M. Rojer André	une	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	cing	5

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M.⁽³⁾ *Aucun des candidats*

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~à l'unanimité~~ ~~et~~ proclamé ~~gagnant~~ y avait lieu à une ~~de~~ deux de scrutin.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

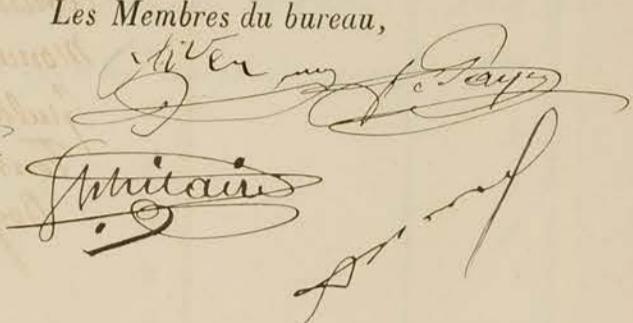
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection ~~de~~ ~~un~~ sénateur ~~restant~~ à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à ~~une~~ heures.

Le Président



Les Membres du bureau,



2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	212	212		
2 ^e idem.....	199	199		
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	411	411		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.		NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.		NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.		NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À					
1 ^{re} Section.....	92	212	"	109	16	3	M. Jouriez					
2 ^e idem.....	199	199	"	93	103	"	M. Richard					
3 ^e idem.....							M. Maistriac					
4 ^e idem.....							M. J. Boyer					
5 ^e idem												
6 ^e idem.....												
7 ^e idem.....												
8 ^e idem.....												
9 ^e idem												
10 ^e idem												
TOTAUX.....	411	411	"	202	199	3	3	1			?	

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	414
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	411
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	411

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	411
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	3
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	408
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	204

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Soulier (Frédéric)	deux cent Deux	202
M. Gibray (Boufauin)	Cent quatre vingt dix-neuf	199
M. Guillard (Grimm)	Trois	3
M. Pavinieres (Pincier)	Trois	3
M. Boyer (Antoine)	un	1
M.		
Bulletins nuls (2)	<i>Trois</i>	3

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Aucun des candidats ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue le président proclamé député ayant lieu à la troisième voix de scrutin.*

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à six heures.

Le Président,

Dessus

Le Secrétaire,

A. A. Ollie

Les Membres du bureau,

Chir

F. Taylor

Whilain

J. D. Smith

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section.....	209	209		
2 ^e idem.....	198	198		
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	407	407		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.			NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.			NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À		
1 ^{re} Section	209	209		111	93	2	M. Monier	M. Abram	M. Guilhard	M.	M.	M.
2 ^e idem.....	198	198		97	101			"		M.	M.	M.
3 ^e idem.....										M.	M.	M.
4 ^e idem.....										M.	M.	M.
5 ^e idem.....										M.	M.	M.
6 ^e idem.....										M.	M.	M.
7 ^e idem.....										M.	M.	M.
8 ^e idem.....										M.	M.	M.
9 ^e idem.....										M.	M.	M.
10 ^e idem.....										M.	M.	M.
TOTAUX.....	407	407		208	194	2						3

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	414
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..	407
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	407

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Monier Frédéric	deux cent huit	208
M. Abram Benjamin	cent quatre vingt quatorze	194
M. Guilhard Firmin	deux	2
M.		
Bulletins nuls (2).....	trois	3

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M⁽³⁾ Monier Frédéric
ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Une protestation a été déposée sur le bureau par M. Fernand L'abre, conseiller général d'Aix. — Cette protestation a été visée par les membres du bureau et annexée au présent procès-verbal.

Le vote de M. Franeon, délégué de Marseille, n'a pu être admis par le bureau, ce délégué s'étant présenté après dix heures, le Président ayant déjà proclamé la clôture du scrutin.

Dous délégués de la commune de Grans se sont présentés pour voter, à 10h. 10, après la clôture du scrutin et n'ont pas été admis à voter.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à ~~onze~~ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°^s 3 ~~et~~ 4, les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°^s 5 à 10, les feuilles de pointage;

Sous les n°^s 11 (^{un} ~~un~~ pli), les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs	11
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ...	}
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	}
Bulletins sur papier non blanc.....	}
Bulletins portant des signes extérieurs.....	}
Bulletins divers.....	}

Enfin, sous les n°^s 12 à ~~une~~ les réclamations ~~sur~~ pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion. ~~et dont le détail suit :~~

Le Président,

Deysson

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

C. A. Clae

H. J. G. -

G. H. L'abre
J. P. T. D.

Département des Bouches du Rhône

ANNEXE
à la circulaire
du 4 décembre 1893.

MODÈLE N° 8 bis.

M. Monier (Frédéric)

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 30 décembre 1894.

(3^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	414
Nombre des votants	407
Nombre des suffrages exprimés	407

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Monier

Prénoms : Frédéric

Qualification, profession, etc. : Industriel maire d'Lyquière, Conseiller Général du canton de Lyquière, Président de la commission départementale, officier membre de la chambre de commerce de Marseille, chevalier de la légion d'honneur.
Date de la naissance : 24 avril 1842

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 208

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Abram (Benjamin)	194
M. Guilhard (Firmin)	2
M.	
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	3

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne .. 407

DÉPARTEMENT

MODÈLE N° 3.

ANNEXE

à la circulaire

du 13 novembre 1893.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- fragés obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Marseille</i>					
<i>Canton d'Aubagne</i>					
Aubagne	Pisiniere (François)	Accepté	Selon (Eugène)	Accepté	
	Pisiniere (Eudovie)		Ticard (Joseph)		
	Maurin (Nicolas)				
	Long (Victor)				
	Nigrel (Joseph)				
	Jayne (Malachie)				
	Sinien (Eugène)				
	Lafond (Joseph)				
	Arnould (Alexis)				
Cuges	Long (Augustin)		Feraud (Pierre)		
	Pal (Baptiste)				
Gémenos	Verlaque (Gabriel)		Gaubert (Pierre)		
	Romanis (Asimir)				
La Penne	Crucy (Marie)		Pourriére (Antoine)		
	Demolins (Henri)				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de La Ciotat					
Cassis	Savon (Joseph) accepté Timien (Charles) accepté Revost (Justin) Alligre (Xavier)				
Ceyreste	Jausselin (Romain) Julien (Henri)		Cuvellier (Aug ^{me})		
La Ciotat	Firaud Pruvoist Reynier Leblanc Nuel Reboul Bricon Fabre Ricard Baguai Zara Vallie		Pinet Blanc Laurençon		
Raquefort	Bonifay (François) Agnel (Valentin)		Julin Lambur.		
Canton de Marseille					
Marseille	Carassonne Collombel		Michel Frizonille		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marseille (suite)	Furby	accepté	Cottry	accepté	
	Pétrier	{	Billon	{	
	Bérard	{	Vaulbert	{	
	Coulet	refusé			
	Milan	accepté			
	Passy	{			
	Poullain	{			
	Guilhard	{			
	Belugou	{			
	Grivel	{			
	Nègre	{			
	Francon	{			
	Limron	{			
	Chalvet	{			
	Playol	{			
	Journet	{			
	Martino	{			
	Cheynon	{			
	Cadenat	{			
	Billiotet	{			
	Renaud	{			
	Delaque	{			
Allauch	Delastrade (marcel)		Etienne (Louis)		
	Touquer (Pascal)		Touquer (mathieu)		
	Gouve (Lion)				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Allauch (suite)	Liran (33 ^{me}) Michel (marie) Pinatel (Joseph)	accepté { }		accepté { }	
Canton de Roquevaire					
Auriol	Grimaud (aug ^{me}) Ravel (Timothée) Roubert (André) Pascau (Victor) Martin (Ferd ^e) Dupuy (Eugène)	{ }{ }{ }{ }{ }	Boyer (Jérôme) Suzanne (marie)	{ }{ }	
Bézodine	Feraud (Célestin)		Collomb (Célestin)		
La Barrière	Suzanne (marie) Imbert (Joseph)	{ }	Boyer (Léonie)	{ }	
La Destrouse	Jouve (marie) Ferrand (Lucien)	{ }	Lurcat (Sylvain)	{ }	
Griangues	Moustier (Stanis.) Carès (Valentin)	{ }	Kuiller (Justin)	{ }	
Pujaut	Olivier (Julien) Suzanne (Hervé)	{ }	Maurin (Louis)	{ }	
Roquevaire	Fabre (Auguste) Giraud (Joseph) Caillol (Alexis) Olivier (Eugène) Négre (Joseph)	{ }{ }{ }{ }	Long (François) Gourret (Augustin)	{ }{ }	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquevaire (suite)	Long (Joseph)	accepté		accepté	
St Savennein	Jacquet (Sazan)		Rigaud (J.B ^e)		
	Rebuffat (raphain)				
	Maurin (Felix)				
	Arrondissement d'Aix				
Canton d'Aix					
Aix	Olive	accepté	Rayon		
	Giraud		Monin		
	Gaubert		Turrel		
	Francon				
	Gauve				
	Bernard				
	Cartoux				
	Mauvier				
	Blache				
	Terrières				
	Gardanne				
	Dionne				
St Marc	Bus (J.B ^e)		Bonfillon (Pierre)		
Tholonet	Venture (Charles)		Ferrat (Lion)		
	Marroc (marcelin)				
Vauvenargues	Chorane (Ferd ^o)		Arnould (albéric)		
Venelles	Coulet (René)		Amayenc (Ferd)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des sul- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vinelles (suite)	Clement (Pierre)	accepté			
Eguilles	Reynaud (marie)	{	Paire (ethou)	refusé	
	Marruc (François)				
Meyreuil	Bourrelly (gaque)		Loubaud (François)	accepté	
	Couton (justin)				
<i>Canton de Berre</i>					
Berre	Gautier (aug ^{te})		Hauislas (Louis)		
	Fluger (Polydore)				
	Castelles (Thodore)				
Safare	Roustan (gustave)		Laty (Bapt ^{me})		
	Dor (Felix)				
Rognac	Constant (Louis)		Reynoir (hippol.)		
	Garet (Paulin)				
Klaix	Imbert (marten)		Durili (Pascal)		
	Bouty (Frédéric)				
Vintabren	Matheron (Lion)		Caurot (marulin)		
	Rouard (Pierre)				
Vitrolles	Rouard (Vital)		Debuil (Louis)		
	Conte (g. B ^{te})				
<i>Canton de Gardanne</i>					
Bauz	Hiries (Paul)		Roche (aug ^{te})		
	Illy (Félien)				
Cabriès	Birard (Joseph)		Beringer (jean)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cabriès (suite)	Gazel (Lucien)	accepté		accepté	
Gardanne	Ponsel (Lion)		Delvail (3 ^e B ^e)		
	Bonisgour (3 ^e B ^e)		Ponsel (Félix)		
	Gaubert (Adolphe)				
	Richard (Lucien)				
	Scord (Auguste)				
	Samat (Antoine)				
Mimet	Piston (Joseph)		Maurin (3 ^e B ^e)		
	Nicolas (Justinien)				
Les Pennes	Rolland (J. B ^e)		Panisson (Louis)		
	Moutet (Antoine)				
	Michel (Marius)				
Septèmes	Raphael (Desiré)		Bourrielly (Marius)		
	Scard (Joseph)				
	Brimond (Marius)				
Sinian	Minetier (Blézé)		Mihière (3 ^e B ^e)		
	Mihière (Antoine)				
Canton d'Istres					
Fos sur Mer	Gautier (Emile)		Phion (Victor)		
	Tumet (Jean)				
Istres	Philippon (Aug ^e)		Terre (Pierre)		
	Cournefort (Fern ^e)		Giraud (Celestin)		
	Maurel (Casimir)				
	Gautier (Celestin)				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Istres (suite)	Maurul (Philippe) Berthon (André)	accepté		accepté	
S ^t Chamas	Tarnique (marie)		Lauvergne (aug ^{te})		
	Darbes (Edouard)				
	Bœuf (aman)				
S ^t Mitre	Gauras (Zozime)		Perrin (andrius)		
	Imbert (Louis)				
Canton de Lamberc					
Charlevon	Cornillon (antoine)		Vigan (andré)		
	Giraud (gustave)				
Lamberc	Mandin (leopold)		jean (joseph)		
	Deyme (gustave)				
	See (augustin)				
Eygnes	Rumphoux (louis)		Michel (Hilarion)		
	Chamard (jean)				
La Roque d'Autheron	Roche (grégoire)		Libre (hippolyte)		
	Guiraud (alexandre)				
S ^t Cannat	Guis (antoine)		Michel (gustave)		
	Giraud (xavier)				
P ^{te} le Janson	Latil (Paul)		Joudan (leopold)		
Canton de Martigues					
Carri le Rouet	Olivier (Daniel)		Fouquer (andré)		
	Laurent (marie)				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
chateauneuf les Martigues	Moustier (zules) Feraud (3 B ^{te})	accepté	Olive (gervais)	accepté	
Gignac	Chabran (Josephin)		Reynaud (Victorin)		
	Gouiran (Lion)				
Marignane	Amavet (laurin)		Béjard (marie)		
	Quidon (Joseph)				
	Combe (Ernest)				
Martigues	Degut		Sabater (jean)		
	Merlat		Raymondou		
	Audibert				
	Mille				
	Lourmet				
	Chuillan (andré)				
	Chuillan (laurin)				
	Roux				
	Mistral				
Port de Bouc	Landriou (aut.)		Bonnet (Fernand)		
	Ferrier (Grigoire)				
Le Rose	Gouiran (Victorin)		Gouiran (François)		
	Gilles (Louis)				
St Victor et Canton de Peyrolles	Amphoux (3 B ^{te})		Amphoux (alex ^{deux})		
Jouques	Arbaud (andré)		Bramier (marie)		
	Phus (Louis)				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gauches (suite)	Sauvat (Jules)	accepté		accepté	
Meyrargues	Duanis (Marcelin)	{	Roux (Albert)	{	
	Reynaud (J. B. E.)				
Peyrolles	Bachelard (H. E.)		Lyme		
	Sattel (Félix)				
Le Puy & Réparade	Ortaud (Louis)		Perrin (Auguste)		
	Paul (Auguste)				
Paul le Duran	Gazel (J. B. E.)		Paillat (Paul)		
Canton de Salon					
Auron	Allmand (Joseph.)		Clerc (Louis)		
La Barben	Chauvet (Louis)		Caire (Martial)		
Cornillon	Florens (Lyprien)		Etienne (Eion)		
Grans	Jaufré (Victor)		Figuier (Marius)		
	Bernard (Michel)				
	Kuilla (Ferdinand)				
Launçon	Giraud (Marius)		Noën (Marius)		
	Pourrié (Joseph)				
Miramas	Sauvain (Marius)		Corty (François)		
	Baron (Clément)				
Piissanne	Gautier (Lucien)		Tourrette (Bazare)		
	Estienne (Henri)				
	Hermite (Gustave)				
Salon	Passier (Antoine)		Boy (Marius)		
	Garin (Bapt. ⁱⁿ)		Boy (Pascal)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salon (suite)	Reynaud (Louis) Piol (Laurent) Barielle (Joseph) Darbes (Mathieu) Coulomb (Laurent) Anastay (Alfred) Lissier (Henri)	accepté		accepté	
Canton de Crest					
Beaurecueil	Gautier (Etienne)		Viala (Alex ^{de})		
Châteauneuf le Rocher	Michel (François)		Vidal (Henri)		
Fuveau	Barthélémy (Albert)		Coulomb (Pierre)		
	Jourdan (Marcel)				
	Etienne (Edouard)				
Peynier	Lantôme (Joseph)		Laugier (Marius)		
	Michel (Etienne)				
Puyloubier	Coulon (François)		Rigaud (Joseph)		
	Paul (Simion)				
Rousset	Nigrel (Fortuné)		Sol (Lion)		
	Nigrel (Lazare)				
St Antonin	Long (Louis)		David (Antoine)		
Crest	Villemin		Etienne (Victor)		
	Suppy		Brignol (Marius)		
	Minsel				
	Baix				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Noves (suite)	Paulian (antoine)	accepté			
Eyguronas	Guyon (J.B ^e)		Auzepy (claude)		
	Lagier (germain)				
Canton d'Eyguières					
Allauch	Agnul (louis)		Swiebe (joachim)		
	Barbaroux (louis)				
Aureilhan	Bertrand (gustave)		Abra (adrien)		
	Gibaud (laurent)				
Eyguières	Fayau (françois)		Giraudon (louis)		
	Ricard (albert)				
	Fouquer (jules)				
Lamanon	Augrier (françois)		Daumas (jean)		
Mallemort	Lion (pascal)		Jurdan (louis)		
	Ferrand (joseph)				
	Durieu (antoine)				
Vériniques	Peyre (clément)		Vivian (alphonse)		
Canton d'Orgon					
Cabannes	Boyer (pierr)		Thug (henri)		
	Lapeyre (sebastien)				
	Aubergier (barthélémy)				
Eygalières	Bauer (marcus)		Arnold (joseph)		
	Chabaud (alphonse)				
Molleges	Mare (joseph)		Louret (françois)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molleges (suite)	Lambertin (Joseph)	accepté		accepté	
Orgon	Gayet (alexandre)		Briguier (Julien)		
	Virt (alexandre)		Diardet (alexis)		
	Briguier (marie)				
	Grégoire (Joseph)				
	Faure (simon)				
	Boues (Fortuné)				
S ^t Andiol	Millet (François)		Gourdin (Fortuné)		
	Moulin (Eustache)				
Senas	Barthélémy (Nicolas)		Martin (Louis)		
	Audibert (Auguste)				
	Astier (Gustave)				
Verquières	Ricard (Honore)		Gigoy (Doris)		
Canton de S ^t es Maries					
S ^t es Maries	Peyron (Paul)		Espelly (Joseph)		
	Pioch (Honore)				
Canton de S ^t Rémy					
Les Baux	Korpien (Vincent)		Patin (Justin)		
Maillanne	Sillamand (marie)		Lardieu (Henri)		
	Bastin (Jean)				
Mausanne	Main (marcel)		Arnaud (Antoine)		
	Durand (michel)				
Mouries	Millaud (jules)		Chauvin (Leopold)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mauriès (suite)	Rugne (Joseph) Gilles (François)	accepté		accepté	
Paradou	Martin (Pierre) Allemand (Louis)		Graugnard (Louis)		
Saint Rémy	Kidau (Joseph) Courtet (Auguste) Sabatier (Pierre) Goutier (Louis) Roumanille (Jean) Barbier (Pierre) Boumieux (Charles) Gondrand (Marie)		Bonnet (François) Babarre (Dominique)		
Canton de Tarascon	Lauram (Maurice)				
Boulbon	Bichet (Louis) Gilles (Bénvenu)		Buravand (Etienne)		
Massblanc	Mauchi (Joseph)		Pourret (Marcelin)		
Mizoargues	Le comte de Rigis		Ortand (Joseph)		
Tarascon	Roger (Marie) Berlandier (François) Noustan (Pierre) Robert (Nicolas) Martin (Jean) Bonnefoy (Joseph)		Sève (Michel) Gouyouet (Nicolas)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Larascor (suite)	Benoit (Prosper) Blanc (Jacques) Court (mathieu)	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Marseille , le 1^{er} Décembre 1894 .

Le PRÉFET DES DOUCHES DU RHÔNE
PAR DÉLÉGATION
LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE



700 m

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abram (Benjamin)	Counsellier gal (l'ambassadeur)		
2	Achard (Louis)	délégué de Gardanne	Belaval. Poussel	
3	Agnel (Léon)	D. d'Allemans Roche (Joachim)		
4	Agnel (Valentin)	D. Roquefort	Julien, Lambert	
5	Allaud (Colist)	Counsellier gal (Festes)		
6	Allegre (Rasier)	délégué de Cassis	Simeon (Charles)	
7	Allemann (Joachim)	D. d'Avrions	Clerc Louis	
8	Allemann (Léon)	D. Paradaud	Grauvarax Henri	
9	Amarat (Casimir)	D. Marignane	Bérard (Marie)	
10	Amphoux (Yves)	D. S. Piérot	Amphoux (Alphonse)	
11	Amphoux (Yves)	D. Rogues	Michel (Hector)	
12	Anastay (Alphonse)	D. Salor	Roy (Mme) Boy-Sassal	
13	Arbaud (André)	D. Jouques	François Marie	
14	Arnand (Alors)	D. Aubagnac	Sclou - Léonard	
15	Arnand (Pierre)	D. Fontenelle	Piand-Broumard	
16	Arnand (Séraphin)	Cousin-Darré (Arles-Ouest)		
17	Artaud (Yves)	délégué de Fos	Perrin Auguste	
18	Avocent (Frances)	Cousin-Darré (Gardanne)		
19	Astier (Jules)	délégué de Sénas	Martin (Yves)	
20	Aubergier (Barthélémy)	D. de Cabannes	Fay (Henri)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
31	Audibert (Hubert)	délégué à Eyragues	Lagard (Baudile)	
32	Audibert (Auguste)	— Scuas	Martin Louis	
33	Audibert Firmin	— Martigues	Labatice - Raymondon	
34	Aubert Nicolas	— Tarascos	Seve - Gouvenet	
35	Augnier (T. O. S.)	— Lamanos	Gauvin Jean	
36	Aymie Pierre	— Barbastane	Vernet - Scrignon	
37	Bachelard (Hippolyte)	— Peyrolles	Eysine	
38	Bagnac Louis	— La Ciotat	Picot-Blanc Laurance	
39	Barbaroux Louis	— Allain	Kocké (Fochlin)	
40	Barbier (Pierre)	— St Rémy	Bonnet Kabass	
41	Baret (Félix)	C ^e gal de Fréte	"	
42	Baret (Paulin)	délégué au Rognac	Reynoir (Hippolyte)	
43	Barielle (Joseph)	— Salou	Boy (A. M.), Boy Pascal	
44	Baron (Elzéar)	— Guiramas	Corty (T. O. S.)	
45	Baron (Gabriel)	C ^o gal d'Etix Nord		
46	Barthélémy (Albert)	délégué au Toulon	Caroubé Nord	
47	Barthélémy (Nicolas)	— Scuas	Martine Louis	
48	Baudin (Horace)	— Toulonville	Viaud et Brionaud	
49	Baut (Aristide)	— Fréte	Etienne et Brignol	
50	Becicot (Jacques)	— Toulonville	Draud et Brionaud	
51	Becicot (Louis)	— Bouillon	Briassard (Etienne)	
52	Belugou (Léon)	— Marseille	Toulonville - Coty-Bellon - Vanbert	
53	Benaud (Prosper)	— Parayon	Seve - et Gouvenet	
54	Bérard (Augustin)	— Marseille	Toulonville - Coty-Bellon - Vanbert - Beronger	
55	Bérard (Joseph)	— Cabriès	(Jean)	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
46	Bordaudier (Fois)	délégué - Tarascon	Téte - Gouvenet	
47	Bernard (Antoine)	- Aix	Braguer - Marais - Querol - Tiquet - (Marais)	
48	Bernard (Médard)	- Frans		
49	Bernaudon (Jean)	- Arles	Bousquet - Baudillon - Bouscalary - Serre Giraud	
50	Berthon (André)	- Istres		
51	Bertrand (Gustave)	- Marseille	Obra (advers)	
52	Bigomet (Fois)	- Château - Renard	Koch - Gaud	
53	Billiotet (Antoine)	- Marseille	Toutonelle - Bouty-Billot - (Vauclerc)	
54	Black (Xavier)	- Aix	Braguer - (Vauclerc) - (Marais - Gouraud)	
55	Blanc (Marie)	2 ^e dans la listat	"	
56	Blanc (Jean)	délégué : Arles	Bousquet - Baudillon - Bouscalary - Téte -	
57	Blanc (Jacques)	- Tarascon	Gouvenet - " - " -	
58	Bœuf (Emile)	- T. Clémans	Lavergne (Auguste)	
59	Bonifay (Fois)	- Roquafort	Fulien (Vauclerc)	
60	Bonnefoy (Joseph)	Tarascon	Téte -	
61	Bonnet (Edouard)	2 ^e dans : Marseille	Gouvenet "	
62	Bouc (Marie)	délégué : Eygalières	Marie (F. -)	
63	Bourguignon (Yves)	- Gardanne	Delcoul - Bousal -	
64	Bouc (Fortuné)	- Orgon	Paquier - Claret	
65	Bouge (Auguste de)	Se piste	"	
66	Bourelly (Jacques)	délégué - Pugnac	Lebland (Fois)	
67	Bousquet (Pierre)	- Arles	Bousquet - Baudillon - Bouscalary -	
68	Bouty (Frédéric)	- Vélez	Durville (F. Pascal)	
69	Boyer (Antide)	Se piste - de Marseille	"	
70	Boyer (Joseph)	2 ^e dans t. Aix Sud	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
71	Boyer Pierre	délégué de Cabannes.	Thely (Henri)	
72	Bremond (Marie)	- Septèmes	Bourville (Marie)	
73	Briegnier Pierre	- Orgon.	Briquier Léonard-	
74	Bris (Yves)	St. Marie	Boufflou (Noelle)	
75	Cadenat (Bernard)	Marseille	Toutenelle Sally-Bellot-	
76	Carroll (Albert)	Roquevaire	Vaulbert. Long-	
77	Cavis (Ferd.)	Préf. gal de Berre	Gauvet "	
78	Cal, Battista, Miguel-Cyprien	Alès - Cugy	Féraud Pierre	
79	Calment Nicolas	Arles.	Boncourt- Baudillon	
80	Car (Yves), C. Jarr. t. Pato	Préf. Jarr. t. Pato	Bonastre "	
81	Carriès Valentin	délégué - Fréjus	Kemiller Gentilhon	
82	Carcassonne (Pierre)	Marseille	Toutenelle Sally-Bellot	
83	Cartier Anatole	Préf. Jarr. Arles	Vaulbert. "	
84	Cartoux (Ferd.)	délégué - Arles	Brayau-Marié Turrel	
85	Carrière Jean	Préf. Jarr. t. de Tarassac	"	
86	Castellas Théodore	délégué - Berre	Hauvillan, Louis	
87	Carmaud Marie-Lucie	Préf. Jarr. t. de Marseille	"	
88	Chabaud (Josephine)	délégué - Hygiéne,	Issoard - J. B.	
89	Chabran (Josephine)	J. que	Reynaud Victorin	
90	Chabrand Marie,	Préf. Jarr. t. Châteauregard	"	
91	Chalicot (Ferd.)	délégué de Marseille	Toutenelle- Sally-Bellot-	
92	Chamois (Yves)	Préf. Jarr. t. Graveson	Vaulbert Crestini (Auguste)	
93	Champion (Paul)	Préf. Jarr. t. Marseille	"	
94	Clair (Yves)	délégué Barbentane	Vernet- Le Regnoux	
95	Chauvet Anatole	Préf. Jarr. de Marseille	"	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96 Charron (Auguste)	délégué - Toulon	Vaud - Prénoud.	
97 Chauvet (Louis)	- La Barre	Lauré Martial	
98 Cheillan (Audis)	- Martigues	Sabatier - Roumoulin -	
99 Cheillan (Lavent)	- Dr	Dr	
100 Chevillon (Joseph)	Député de Marseille	"	
101 Cheysson (Bernard)	délégué - Marseille	Toulon - Colly Bellon	
102 Chassard (Yves)	- Roque	Fayolle Michel (H. Darroux)	
103 Clément (Mathieu)	- Arles	Bouquet - Baudelot	
104 de Clapiers (Pierre)	C ^o gal. Dijon	Boucalary.	
105 Clément (Pierre)	délégué - Toulon, Quayenne (Dr)		
106 Collombel (Marie)	- Marseille	Toulon - Colly Bellon	
107 Combès (Ernest)	délégué - Quayenne	Fayolle (Aubert) Bertrand (Marais)	
108 Constant (Edouard)	- Roque	Reynier (H. J. Solte)	
109 Coulon (J. B. C.)	- Vitrolles	Delcourt Louis	
110 Coulon (Antoine)	- Charlese	Uyan (Audis)	
111 Costa (Joseph)	C ^o d'Avr. Dr	"	
112 Coulet (Henri)	- Saint Rémy		
113 Coulombe (Lavent)	délégué - Toulon, Quayenne	C. Dris	
114 Coulombe (Pois)	- Salon	Boyc Maria Boy (Pascal)	
115 Court (Mathieu)	Peylaud	Regaud Joseph	
116 Couton (Justine)	- Tarascon	Leve - Gouvernet	
117 Crestin (Yves)	- Negroni	Loubeyra (Pois)	
118 Darbès (Edouard)	- L'Isle	Gardien Henri	
119 Darbès (Mathieu)	- Salon	Laureigne (Auguste)	
120 Daumas (Edouard)	- Arles	Boy (Maria) Boy (Pascal) Bourquet Baudelot Boucalary	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
121	Accavis (Marcellin)	délégué - Meynarge	Rous (Albert)	
122	Découx (Pois)	- Fix	Mayon - Monin	
123	Degout (Lucien)	- Marteguer	Turrel - Sabatier -	
124	Delage (Auguste)	- Marseille	Ragaudon - Fontenelle - Colly - Boller -	
125	Delassalle (Louis)	2 ^e arr ^t de Lambesc	Colly - Boller -	
126	Delastrade (Marcel)	délégué - Allard	Wimme - Vial	
127	Delémil (Pauline)	2 ^e gal de Gardonnes	Touque	
128	Delieu (Rémy)	2 ^e arr ^t Stres	"	
129	Denolinis (Henri)	délégué - Calvane	Pouvenet	
130	Deyme (Gustave)	- Lambesc	Autain - Jean (J. B.)	
131	Dor (Pierre)	- La Tare	Laty (Baptiste)	
132	Duffaud (Edouard)	- Arles.	Bousquet	
133	Dupuy (Eugène)	- Avranc	Baudillon	
134	Durand (Michel)	- Maussane	Boucalary	
135	Durieu (Antoine)	- Mallemort	Boger	
136	Etienne (Edouard)	- Tuscan	Fuganne	
137	Estienne (Henri)	- Telosanne	Arnaud	
138	Estrei (Nicola)	2 ^e gal de Marseille	Autain	
139	Fabre (Auguste)	délégué - Roquans.	Jourdan	
140	Fabre (Pierre)	2 ^e gal d'Fix	Eugène	
141	Fabre (Pierre)	délégué - La Ciotat	Coulomb	
142	Fabre (Pierre)	- Château	Pierre	
143	Faure (Léonard)	Hanard	Pourelle	
144	Foley (Hubert)	- Orgon	Clogaré	
145	Foley (Hubert)	2 ^e arr ^t d'Eygues	"	
146	François (Antoine)	délégué - La Ciotat	Nicot	
			Blanc	
			Laurens	
			Mosche	
			Gaud	
			Breguet	
			Leardet	
			"	
			Nicot	
			Blanc	
			Laurens	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Ferrand Célestine	algis - Belodene	Collomb Célestine	
147	Ferrand Joseph	Châlonnais de Margue	Olivier Gervais	
148	Ferrand Joseph	Mallonat	Jeanot Gregoire	
149	Ferrand Giacca	La Delrouse	Leveat Cyloria	
150	Terrier Gregoire	Port de Bonne	Bonnat Fernand	
151	Terrier Pierre	Chalon Renard	Roché Gaud	
152	Terréras Jules	Aix	Rayon - Monin Turrel	
153	Flaissière Simone	C. gal de Marseille	"	
154	Playol Vilardou	algis Marseille	Toulouelle Dolly Bellon	
155	Florens Cypriée	Comillor	D'Albret A. Etienne Lodou	
156	Toutaine Jean	Barbentane	Vernet Gregoire	
157	Toutaine Jules	de	de	
158	Tortaine Joseph	Nous - Gregoire	Martin "	
159	Touque Jules	Eygues	Giraudon (oui)	
160	Touque Pascal	ollack	Etienne - Touque Malisse	
161	Francor Charles	Marseille	Toulouelle Dolly Bellon	
162	Francou Chung	Aix	D'Albret Major - Monin Turrel	
163	Trinet Jean	Tos -	Phida (victor)	
164	Turby Alain	Marseille	Toulouelle Dolly S. Bellon	
165	Garcia Baptiste	Salou	D'Albret Boymaria	
166	Gardanne Joseph	Aix	Dolly Pascal	
167	Gastinel Léon	P. Jannet de Marseille	Major - Monin Turrel	
168	Gautier Auguste	algis - Berre	Etienne (oui)	
169	Gautier Célestine	Istres	Terre Giraud	
170	Gautier Emile	Tos	Phida (victor)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
171	Gautier <i>(etienne)</i>	Délégué-Bourassa	Verlaine <i>calcaire</i>	
172	Gautier <i>Lucien</i>	- Tessier	Tourrette <i>Casanova</i>	
173	Gayet <i>calcaire</i>	- Orgon	Broquelin- Léardot-	
174	Gazel <i>Eugène</i>	- Cabras	Berenger <i>Jean</i>	
175	Gazel <i>Jacques</i>	- St-Paul	Callat <i>Paul</i>	
176	Gérin <i>Etienne</i>	- Noeux	Huart <i>Joseph</i>	
177	Gibaud <i>camille</i>	- Arcelle	Obrien <i>Adrien</i>	
178	Gilles <i>sidonie</i>	- Bouillon	Burraud <i>Etienne</i>	
179	Gilles <i>Pierre</i>	- Noeux	Chauvin <i>Edouard</i>	
180	Gilles <i>Adrien</i>	- Le Rose	Gouran <i>Georges</i>	
181	Giroux <i>Jean</i>	Chatelan- - Bourassa	Hoeche-Jaud <i>Jules</i>	
182	Giraud <i>Grille</i>	- Barbeau	Vernet- Léopold	
183	Giraud <i>Gaston</i>	- Charlevoix	Végay <i>André</i>	
184	Giraud <i>Yvette</i>	- Repaire	Lang- Gourret	
185	Giraud <i>Marie</i>	- Lacombe	Noeux <i>Marie</i>	
186	Giraud <i>Paul</i>	- Aix	Mayon-Normand Turrel	
187	Giraud <i>Roger</i>	- St-Clement	Muel <i>Gustave</i>	
188	Gombert <i>Eugène</i>	St-Denis - Aix	"	
189	Gondrand <i>Marie</i>	Délégué-T. Lang	Bonnot- Kabane	
190	Gontier <i>Adrien</i>	- St.	Jo	
191	Gouran <i>Julaine</i>	Chatelan- Bourassa	Hoeche-Jaud	
192	Gouran <i>Edou</i>	Aix	Mayon <i>Adrien</i>	
193	Gourian <i>Isidore</i>	Le Rose	Gourian <i>Georges</i>	
194	Gregoire <i>Joseph</i>	- Orgon	Boguer Léardot	
195	Grinard <i>Augustine</i>	Aureol	Boyer <i>Jugonne</i>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
196	Grevol (Anselme)	Délégué Rancolle	Trotterelle Cotté Billot Vauchet	
197	Guedouzy (Antoine)	—	Guérin	Bérard Acquin Michel (Juste)
198	Gues (Antoine)	—	St	
199	Guibert (Louis)	D'Agat	D'Agat	"
200	Gulford (René)	Délégué Rancolle	Trotterelle Cotté Billot	
201	Guiraud (Léonard)	—	La Roque	Guibert Labbé (Pépette)
202	Guyot (J.-B.)	—	Rognon	Auzely (Elie)
203	Heuzé (Paul)	—	Bous	Roche (Auguste)
204	Hermelle (Gaston)	—	Océane	Fourcade Lazare
205	Hilare (J.-B.)	D'Agat ou St Roque	D'Agat	"
206	Icard (Auguste)	Délégué Gardonne	Boulard Pauzel Boissel	
207	Icard (J.-B.)	—	Leffene	Boissel (Marie)
208	Illy (Julien)	—	Bous	Roche (Auguste)
209	Hubert (J.-L.)	—	Le Savine	Boyer Sardine
210	Hubert (Louis)	—	St Hilaire	Ferris (André)
211	Hubert (Louis)	—	Arles	Bouquet Baudouin
212	Hubert (Martine)	—	Volant	Boucalary Durili (Fiscal)
213	Jacquet (Léon)	—	St	Migaud (J.-B.)
214	Jambon (Auguste)	—	Arles	Bouquet Baudouin Boucalary
215	Joubert (Adolphe)	—	Gardon	Deleaul Pauzel
216	Joubert (Pierre)	—	Aix	Fayon Monica Juvet
217	Jouffret (Victor)	—	Grans	Faynière (Marie)
218	Jouvas (Zogime)	—	St Hilaire	Ferris (André)
219	Jayne (Malachie)	—	Aubaque	Séguin Ricard
220	Jeauselme (Romain)	Eugeste	Pravellici (Augustin)	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Piècer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
211	Toudas (Marcel)	Délégué - Tucanu	Coulombe (Jacques)	
212	Touvre (Philippe)	O ^r gal de Montagnac,		
213	Touvet (J.B.)	délégué - Guenelle	Toutchelle Bally-B. O'Day	
214	Touvet (Hippolyte)	-	Vanriet Kayan - Morris	
215	Touvet (Eugène)	-	Surat	
216	Touvet (Marie)	-	Allard Etienne - Touvet	
217	Tulien (Henri)	-	Lacharrouse Durat, Sylvain	
218	Lagbude (Yves)	-	Cognet Criveller Augustin	
219	Lagier (Germain)	-	Aubague Alain - Arcos	
220	Lagnel (Albert)	Délégué - d'Arles	Rogonias Augoty (Claude)	
221	Lambertin (Yves)	délégué - Wallon	Turcotte (Pierre)	
222	Landripon	-	Port de Bouquet	
223	Lanteau (Antoine)	Bonin (Fernand)		
224	Lapeyre (de Castelnau)	-	Pequier Languier (Marie)	
225	Laplace (Yves)	O ^r Jarry de Maurice	-	
226	Latal (Edouard)	délégué - Kyralle	- Eyme -	
227	Latal (Paul)	-	Festucé Toudas Leopold	
228	Laurent (Marie)	-	Carry Fouque (André)	
229	Launier (Edouard)	O ^r Jarry Chateaumurard		
230	Leleblanc (Louis)	délégué - La Lébat	Nicot - Blanc	
241	Levy (clément)	O ^r Jarry Au Bague	Lawrences	
242	Leydet (Odonor)	Délégué - d'Artix	"	
243	Lillmann (Marie)	délégué - Maillane	Tardieu (Hans)	
244	Lion (Pascal)	-	Jourdan Lugoin	
245	Loug (Augustin)	-	- Feroux (Olivier)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
246	Louig (j. R.)	délégué de Propriano	Louig, Gourv.	
247	Louig (Louis)	—	David Antoiné	
248	Louig (Victor)	Aubagne	Selou - Scand	
249	Lunel	C ^e Jarrat		
	d' Eracry	J' Aix		
250	Dufifig Emile	délégué - Frato	Etienne Bagnole	
251	Maudin Espholé	Laubere	Paul (j. R.)	
252	Maire (J. L.)	Mollégas -	Tourrette (Béz.)	
253	Mauris Marcellin	Rauossac	Arnaud Antoine	
254	Mauron Raymond	Tutardelle	Vidou - Brouard	
255	Marroco (Pois)	Eguilles	Guitton (Polydore)	
256	Marroco (Marcellin)	Volnac	Ferrat (Lion)	
257	Martin Ferdinand	Avrial	Boyer-Bugane	
258	Martin (Jacques)	C ^e Gal		
259	Martin (Jean)	délégué Farancor	Isès - Gouvernet	
260	Martin (Pierre)	de Taradeu	Gravquare (Haut -)	
261	Martine (Adri)	Marsaille	Toutouille Colly - D. Mon	
262	Mauchez (f. L.)	Fourblanc	Tourrette Marcellin	
263	Mauriol Carine	Frères	Terre - Grana	
264	Matheron (Adou)	Ventabros	Canvat Marcellin	
265	Mawel (Philippe)	Frères	Terre - Grand	
266	Mawel (Sebastien)	C ^e Gal de la Costat		
267	Maurier Clément	délégué Aix	Mayou - Mauz. Turral	
268	Mauriz (Félix)	J ²	Rigaud (J. B. R.)	
269	Mauriz (Nicolas)	Savournier	Selou - Farancor	
270	Weissel (Marie)	Fracts	Etienne - Bagnole	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
177	Macrenquier <i>(Elie)</i>	délégué Limoux	Milicore <i>(Yves)</i>	
178	Merlat <i>(Yves)</i>	- Martigues	Sabater Reymondos	
179	Michel <i>Etienne</i>	- Reyner	Laufer <i>(Etienne)</i>	
180	Michel <i>(Yves)</i>	- Châlons sous le rouge	Vidal (Hans)	
181	Michel Collomb <i>(Yves)</i>	O ^r . Dant de Marseille		
182	Michel <i>(Hans)</i>	délégué - Pots	Etienne Miquelle	
183	Michel <i>(Yves)</i>	suppléant de Marseille	Toutonelle Coty-Dillier	
184	Michel <i>(Yves)</i>	délégué St-Rome	Daudet Fauconnier (Etienne)	
185	Michel <i>(Etienne)</i>	- Albi	Etienne - Touzeau	
186	Milicore <i>Antoine</i>	- Limoux	Milicore <i>(Yves)</i>	
187	Milan <i>(Yves)</i>	- Marseille	Toutonelle Coty-Dillier	
188	Millaud <i>(Yves)</i>	- Narbonne	Fauconnier <i>(Etienne)</i>	
189	Mille <i>(Yves)</i>	- Martigues	Sabater Reymondos	
190	Millet <i>(Yves)</i>	- Standard	Fauconnier <i>(Etienne)</i>	
191	Mistral <i>Antoine</i>	- Martigues	Sabater Reymondos	
192	Mistral <i>Marcellin</i>	O ^r . Dant de Nogrolle		
193	Mollard <i>Gaston</i>	délégué - Egragnes	Lapoul <i>(Baudille)</i>	
194	Moulier <i>Félix</i>	O ^r . Fal d'Esquiroz	"	
195	Mouret <i>Blaise</i>	délégué de Châtillon-en-Couserans	Roche-Gaud	
196	Moustier <i>Yves</i>	- Chatan	Albie (Gervais)	
197	Moustier <i>Stanislas</i>	sous Martigues	Daudet <i>(Julien)</i>	
198	Mouhot <i>Antoine</i>	- Picassque	Fauconnier <i>(Etienne)</i>	
199	Moulin <i>Julien</i>	- Les Vannes	Loui	
200	Moulin <i>(Yves)</i>	- Standard	Fauconnier <i>(Etienne)</i>	
201	Nogret <i>Yves</i>	- Marseille	Toutonelle Coty-Dillier	
202	Nogret <i>Auguste</i>	- Pots	Daudet Etienne Biquelle	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
296	Negrat (Antoine)	délégué - Roquemaine	Sol, Lévy,	
297	Negrat (Antoine)	C ^e Jarrat de Roquemaine	"	
298	Negrat (Yves)	délégué - Aubagne	Lebon - Lizard	
299	Negrat (Yves)	- Roquemaine	Louig Jaurat	
300	Neysat (Auguste)	Rauzet	Sol - Lévy	
301	Nicolas (Gaston)	Rauzet	Marquier (Yves)	
302	Nicolas (Louis)	C ^e Gal de Marseille	"	
303	Niel (Michel)	délégué - Château	Rolle - Faure	
304	Nuel (Yves)	Renaud	Le Costat	Siect Blaue Laurcaude
305	Ollive (Casimir)	- Aix	Hugon - Monch	Pueral
306	Olivier (Pierre)	C ^e Jarrat de Marseille	"	
307	Olivier (Samuel)	délégué - Tarry	Touquet (Audrey)	& Houer
308	Olivier (Eugène)	- Roquemaine	Louig Jaurat	
309	Olivier (Julien)	- Tappin - Beaumier (Eloi)		
310	Olivier (Marie)	C ^e gal de Roquemaine	"	
311	Pascal (Victor)	délégué - Monast	Boyer (Edgar)	
312	Paul (Augustin)	- Le Puy	Ferrin (Auguste)	
313	Paul (Emile)	- Payloubet	Rigaud (Yves)	
314	Pauline (Antoine)	- Noves	Quartier (Yves)	
315	Payan (Pierre)	- Eguzciès	Grandou (Eloïse)	
316	Pelleau (Emile)	Le Park	"	
317	Petit (Henri)	d'Aix		
318	Pétrier (Yves)	délégué - Gravoy	Brestin (Auguste)	
319	Pesta (Yves)	Le Park	Toutenelle Soty - Bellot	
320	Peyrol (Louis)	délégué - Toulon	Dauclart	
		délégué - Toulon	"	
		délégué - Toulon	Vialard - Boulard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
321	Keyron (Paul)	délégué - J ^e Marie	Espelly (J ^e)	
322	J. Liger (Polydore)	- Berre	Stauder (Jean)	
323	Phalippon (Auguste)	- Ytras	Terre Grand	
324	Peyron (Théophile)	- Barbantane	Venet-Tanguy	
325	Piratot (J ^e 1)	- Ellanot	Ethane-Tanguy	
326	Poët (Horace)	- J ^e es Marie	Espelly (J ^e)	
327	Riol (Lambert)	- Saloy	Bog (Marie), Bog (Pascal)	
328	Piston (Gaston)	- Kienot	Maurin (Yves)	
329	Pouson (Auguste)	- Gravon	Crestin (Auguste)	
330	Poullain (J ^e)	- Marville	Touboulae, Satty, Dillon	
331	Pourquier (J ^e)	- Lancer	Dauvillier, Noam (Marie)	
332	Pousset (Léon)	- Gardoune	Dauvillier, Pousset (Alice)	
333	Pruost (J ^e M ^e)	- La Ciotat	Fauch-Blane, Laurenceau	
334	Raphaël (Gérard)	- Leffine	Bourrielly (Marie)	
335	Ravel (Gaston)	- Avouot	Bogor (Yvonne)	
336	Le comte de Régis	- Mezoargues	Artang (J ^e)	
337	Reboul (Horace)	- La Ciotat	Pinat-Blane, Laurenceau	
338	Rebuffat (Gérardine)	- J ^e Favoune	Rigaud (J ^e B ^e)	
339	Regue (J ^e)	- Marvier	Chauvin (Leopold)	
340	Reille (Ferdinand)	- Gras	Féquerre (Marie)	
341	Reveret (Yvette)	- Cassin	Simone (Clark)	
342	Reynaud (Gaston)	C ^e Jarrat, Saloy	"	
343	Reynaud (J ^e B ^e)	délégué Mezoargues	Kouye (Albert)	
344	Reynaud (Louis)	- Saloy	Bog (Marie), Bog (Pascal)	
345	Reynaud (Marie)	- Guillet	Gutton, Polydore	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
346	Requier	délégué La Coste	Nicot Blaue Laurensen	
347	Requier	C ^e Jarrat de S ^e Marie	"	
348	Reyne	délégué Vermogna	Vivien Cochon	
349	Ricard	- Eymond Giraudoz	Louis	
350	Ricard	- La Coste	Nicot Blaue Laurensen	
351	Riffard	C ^e Galde Tarason	"	
352	Ricard	délégué Vergniers	Gigoy Lorini	
353	Rosie	- La Roque	Lebre M. H. Laffitte	
354	Rolland	- Le Poer	Tauzin Louis	
355	Rouges	- Tarason	Leve Gouderon	
356	Roumènes	- Leucos	Gambert Leverre	
357	Rouvard	- Ventabren	Canost Marcellin	
358	Rouvard	- Vibolles	Delcail Louis	
359	Roubert	- Auriol	Boyer Sugane	
360	Roumanville	- T'Ring	Bonnet Rabasse	
361	Roumieu	- Do	Do	
362	Rouston	- Lafare	Laty Battista	
363	Rouston	- Tarason	Leve Gouderon	
364	Routon	- Chalcan	Roche Jaud	
365	Roux	- Martegue	Sabatier Rognonard	
366	Roux	Leopold de Marsella	"	
367	Roux	délégué Espagne	Leguel Baudelle	
368	Roux	C ^e Galde Marsella	"	
369	Sabatier	délégué T'Ring	Bonnet Rabasse	
370	Sabatier	C ^e Jarrat de Marsella	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Marseille , le 20 Décembre 1894 .

b. C. G. P. d. B. d. M.
Le Secrétaire Général déligné



N
DÉPARTEMENT
d des Bouches-du-Rhône

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1893.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N^os à à ~~la~~ DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *1^{er} X^e 1890* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abram Meyama, Conseiller général		G	{	{	
2	Achard (sic), délégué de Gardanne		G	{	{	
3	Agnel (sic), délégué d'Allans		G	{	{	
4	Agnel (sic), délégué de Roquefort		G	{	{	
5	Aillaud (sic), Conseiller général		G	{	{	
6	Allegre (sic), délégué de Cassis		G	{	{	
7	Allemand (sic), délégué à Arvons		a	{	{	
8	Allemand (sic), délégué de Taradeu		G	{	{	
9	Amarat (sic), délégué de Marignane		G	{	{	
10	Amphoux (sic), délégué de St Victor		G	{	m	
11	Amphoux (sic), délégué de Roques		G	{	{	
12	Anastay (sic), délégué de Saloz		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Arbaud André, délégué de Jaujac		G	{	{	
14	Arnaud Alain, délégué d'Aubagne		G	{	{	
15	Arnaud Marc, délégué de Fontvieille		a	{	{	
16	Arnaud scriaplin conseiller d'arr.		G	{	{	
17	Artaud Louis, délégué du Puy		a	{	{	
18	Arrivé / Menec 2 ^e d'arr.		G	{	{	
19	Astier Jules délégué de Sevres		G	{	{	
20	Aubergier B. ^{me} délégué de Calavon		G	{	{	
21	Audibert Audibert délégué d'Eygalières		G	{	{	
22	Audibert Auguste, délégué de Sevres		G	{	{	
23	Audibert Tunis délégué d. Martigues.		G	{	{	
24	Aubert Nicola délégué de Paray		a	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
35	Augnier (Félix) délégué de Grimaud		G	{	q	
36	Aymé (Pierre) délégué de Barbentane		G	{	{	
37	Bachelard (P. H. G.) délégué de Peyrolles		G	{	{	
38	Bagnai Louis délégué de la Poste	Pinet (Frédéric) 4 ^e suppléant	G ^a	{	q	M. Bagnai ne présente le nom de Marseille faire venir par M. le Maire D. de Cava.
39	Barbaroux (Louis) délégué d'Allemas		G	{	{	
40	Barbier (Pierre) délégué de St Rémy		G	{	{	
51	Baret (Félix) C ^o gal		G	{	{	
32	Baret (Paulin) délégué de Roqueac		a	{	{	
33	Baricelle (J. B.) délégué de Salou		G	{	{	
34	Baron (Clément) délégué de Miramas		G	{	{	
35	Baron (Gabriel) C ^o gal		G	{	{	
36	Barthélémy (Albert) délégué de Fréjus		a	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
57	Bartiolomy Nicolas, délégué de Toulon		G	{	{	
58	Baudin (Maurice), délégué de Toulon		G	{	{	
59	Baux (Aristide), délégué de Toulon		G	{	{	
60	Bechet (Jacques), délégué de Toulon		G	{	{	
61	Bechet (Louis), délégué de Toulon		G	{	{	
62	Belugou (Léon), délégué de Marseille		G	{	{	
63	Bernard (Prost), délégué de Marseille		G	{	{	
64	Bérard (Augustin), délégué de Marseille		G	{	{	
65	Bérard (J.), délégué de Cabriès		G	{	{	
66	Berlandier (P.), délégué de Marseille		G	{	{	
67	Bernard (Antoine), délégué d'Aix		G	{	{	
68	Bernard (Gaston), délégué de Grasse		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bernaudon <i>(as) Caesar</i> délégué d'Arles		G	{	{	
50	Berthon (Audre) délégué d'Arles		G	{	q	
51	Bertrand Gustave, délégué d'Aurillac		G	{	{	
52	Bignonnet (Gros) délégué de Châlons Renard		G	{	{	
53	Billiet (Antoine) délégué de Marseille		G	{	{	
54	Blache (Xavier) délégué d'Avit		G	{	{	
55	Blanc (Marie) C. d'Avr. t.		G	{	{	
56	Blanc (Jean) délégué d'Arles	Bons vent origine	G	{	q	
57	Blanc (Jacques) délégué de Tarascon		G	{	{	
58	Bœuf (Aman) délégué de St. Rémy		G	{	{	
59	Bonifay (Gros) délégué de Roquefort		G	{	{	
60	Bonnefoy (J. B.) délégué de Tarascon		a	{	{	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bonnet (Edouard) C ^o d'arr ^t		G	{	{	
62	Boucer (Marie) délégué d'Eygalières		a	{	{	
63	Bousquoyeur délégué de Gardanne		G	{	{	
64	Bouyer (Fortuné) délégué d'Orgon		G	{	{	
65	Bouye (Auguste) Député		G	{	{	
66	Bourrelly (Jacques) délégué de Nîmes		a	{	{	
67	Bousquet (Jean) délégué d'Aix		G	{	{	
68	Bouty (Frédéric) délégué de Plan		G	{	{	
69	Boyer (Antide) Député		G	{	{	
70	Boyer (Y. ^e) conseiller d'arr ^t		a	{	{	
71	Boyer (Jean) délégué de Cabannes		G	{	{	
72	Bremonard (Marie) délégué de Septème		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Breguier délégué ^{Mme} d'Orgon		G	{	}	
74	Bris (J.B.) délégué de 1 ^{er} quarte		G	{	}	
75	Cadenat ^{Cornuard} délégué de Marsacq		G	{	}	
76	Caillol (Alexis) délégué de Roquemartine		G	{	2	
77	Caire (Félix) Conseiller gal		G	{	2	
78	Cal (Baptiste) délégué de Cugna		G	{	2	
79	Calment ^{Quicla} délégué d'Ardèche		G	{	2	
80	Car (J.S.) conseiller d'arrt		a	{	2	2
81	Cariès (Valentin) délégué de Gréasque		G	{	}	
82	Carcassonne ^{Cassini} délégué de Marsacq		G	{	}	
83	Cartice (Anatole) conseiller gal		G	{	2	
84	Cartoux ^{J.G.} délégué d'ifix		G	{	}	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Carrière Jean conseiller d'arr ^t		G	{	{	
86	Castellas Théodore délégué de Berre		G	{	{	
87	Carnaud Maximilien député		a	{	{	
88	Chabaud Alphonse délégué d'Eygalières		G	{	{	
89	Chabran Joseph délégué de Tignac		G	{	{	
90	Chabrand Marie conseiller d'arr ^t		G	{	{	
91	Chalvet (G) délégué de Marseille		G	{	{	
92	Chamois (Yves) délégué de Graveson		G	{	{	
93	Champion Claude conseiller d'arr ^t		{	{	{	
94	Chart (J. ^{me}) délégué de Barbentane		G	{	{	
95	Charot Camille conseiller gal		G	X	{	
96	Charrière Auguste délégué de Toulonville		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chauvet Louis, délégué de Sabarot		G	{	{	
98	Chauvillan Louis, délégué de Martigues		G	{	{	
99	Chauvillan Laurent, délégué de Martigues		G	{	{	
100	Chauvillon (je) Acchuté		G	{	{	
101	Cheysson (Bernard) délégué de Marseille		G	{	{	
102	Chassaud (Yann) délégué de Roque		G	{	{	
103	Clamour (Mathieu) délégué d'Ales		G	{	{	
104	de Clapier (Gaston) consul de gat		G	{	{	
105	Clément André, délégué de Venelle		G	{	{	
106	Collombel (Marie), délégué de Marseille		G	{	{	
107	Combe (René), délégué de Martigues		G	{	{	
108	Constant Louis, délégué de Roque		cl	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Coste (J. B.) délégué de Vitrolles		G	{	{	
110	Cornillon (Antoine) délégué de Chambord		G	{	{	
111	Coste (J. B.) conseiller d'arr. ^t		G	{	{	
112	Coulet (Hervé) délégué de Pouilles		G	{	{	
113	Coulomb (Alphonse) délégué de Salouï		G	{	{	
114	Coulom (Ferd.) délégué de Payloubier		G	{	{	
115	Court (Mathieu) délégué de Tarascon		G	{	{	
116	Couton (Justine) délégué de Meyraut		a	{	{	
117	Crestin (Jean) délégué de Maillane		G	{	{	
118	Darbès (Edouard) délégué de Pézenas		G	{	{	
119	Darbès (Mathieu) délégué de Salouï		G	{	{	
120	Daumas (Louis) délégué d'Arles		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Décanis (Marcel) délégué de Mérargues		G	{	{	
122	Delorme (Pois) délégué d'Aix		G	{	{	
123	Degut (Lucien) délégué de Martigues		G	{	{	
124	Delage (Auguste) Cetij Victor délégué de Marceau Dufland		{	{	9	
125	Delascalle (Louis) conseiller d'arr ^t		G	{	{	
126	Delastre de (Marcel) délégué d'Alaud		G	{	{	
127	Delcoul (Yves) conseiller gal		G	{	{	
128	Delieu (René) conseiller d'arr ^t		G	{	{	
129	Demolins (Henry) délégué de la Rose		G	{	{	
130	Desme Gustave délégué de Lambesc		G	{	{	
131	Des (Felix) délégué de la Rose		d	{	{	
132	Duffaud (Edouard) délégué d'Arles		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Dupuy (Eugène, délégué d'Auriac)		G	{	{	
134	Durand (Nicolas, délégué de Moussac)		G	{	{	
135	Durieu (Antoine, délégué de Malleval)		G	{	{	
136	Etienne (Edouard, délégué de Guacau)		a	{	{	
137	Estebane (Henri, délégué de Moussac)		G	{	{	
138	Estier (Nicole, conseiller gal)		G	{	{	
139	Fabre (Auguste, délégué de Moussac)		G	{	{	
140	Fabre (Toussaint, conseiller gal)		G	{	{	
141	Fabre (Lucien, délégué de la Côte)		a	{	{	
142	Fabre (Marie, déléguée de Chateauneuf)		G	{	{	
143	Fauve (Simon, délégué d'Orgon)		G	{	{	
144	Félix (Jules, conseiller d'arr't)		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	<i>Feraud, Antoine, délégué de la Ciotat</i>		G	{	{	
146	<i>Feraud, Celeste, déléguée de Bolcodene</i>	<i>Colombe</i>	a	{	{	
147	<i>Feraud (J.B.), délégué de Châteauneuf-lès- Quartiques</i>		G	{	{	
148	<i>Feraud (J.), délégué de Mallavoust</i>		G	{	{	
149	<i>Ferrand (Louis), délégué de la Bastide</i>		G	{	{	
150	<i>Ferrier Géroux, délégué de Port de Bouc</i>		G	{	{	
151	<i>Ferrier (Paul), délégué de Châteauneuf-ard</i>		G	{	{	
152	<i>Ferruères (Jules), délégué d'Aix</i>		G	{	{	
153	<i>Flaissières (Finco), Conseiller Général de Marseille</i>		G	{	{	
154	<i>Flayol (Hilarion), délégué de Marseille</i>		G	{	{	
155	<i>Florens (Eugène), délégué de Cornillon</i>	N. Flonnié Leon suppléant.	G	{	{	M. Flonnié en empêche l'assiseur d'abord par la main le 29. X. 1894.
156	<i>Fontaine (Jean), délégué de Barbentane</i>		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Fontaine (Jules) délégué de Barbentane		G	{	{	
158	Fontaine (Jules) délégué de Moses		G	{	{	
159	Touque (Jules) délégué d'Eygurande		G	{	{	
160	Touque Pascal délégué d'Allevard		G	{	{	
161	Francon Michel délégué de Marseille		G	{		
162	Francon (Raymond) délégué d'Aix		G	{	{	
163	Tumet (Jean) délégué de Tors		G	{	{	
164	Turbay (alcide) délégué de Marseille		G	{	{	
165	Garcin (Baptiste) délégué de Salon		G	{	{	
166	Gardange délégué d'Aix		a	{	{	
167	Gastinel (Léon) conseiller d'arr.		G	{	{	
168	Gautier (Auguste) délégué de Berre		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Gautier (Célestin, délégué d'Istres)		G	{	2	
170	Gautier (Emile délégué de Toul)		G	{	{	
171	Gautier (Etienne délégué de Beaurecueil)		a	{	{	
172	Gautier (Etienne délégué de Médisanne)		G	{	{	
173	Garet (Alphonse, délégué d'Orgon)		G	{	{	
174	Gazel (Luguet, délégué de Cabriès)		G	{	{	
175	Gazel (J.B. ^{1^{re}} , délégué de St. Paul)		G	{	{	
176	Gehin (Etienne, délégué de Graves)		G	{	2	
177	Gibaud (Laurent délégué d'Avrassac)		G	{	{	
178	Gilles (Baudouin délégué de Boulbon)	R	G	{	{	
179	Gilles (Fois, délégué de Montrieux)	R	G	{	{	
180	Gilles (Louis, délégué de Roas)	R	G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Giroux (Jean, délégué de Châteauroux)		G	{	{	
182	Giraud (Gaston, délégué de Barbizon)		G	{	{	
183	Giraud (Gaston, délégué de Chartres)		G	{	{	
184	Giraud (G. délégué de Roquessaine)		G	{	9	
185	Giraud (Marie, délégué de Lanceray)		G	{	{	
186	Giraud (Paul, délégué d'Aix)		G	{	{	
187	Giraud (Paul, délégué de Pamiers)		A	{	{	
188	Gombert (Eugène, conseiller d'arr.)		G	{	{	
189	Gondrand (Marie, déléguée de Riom)		G	{	{	
190	Gontier (Louis, délégué de St. Rémy)		G	{	{	
191	Gourian (Antoine, délégué de Châteauroux)		G	{	{	
192	Gourian (Léon, délégué de Gignac)		G	{	9	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Gouriran (Sébastien), délégué de Rouen		G	{	{	
194	Gregoire (J.), délégué d'Orgon		G	{	{	
195	Guimard (Augustin), délégué d'Aurillac		G	{	{	
196	Guivell (Paul), délégué de Marvejols	Tonteville Suppléant	G	{	{	
197	Guillard (J.), délégué de Marvejols	Berard Marins Suppléant	G	{	{	
198	Guès (Antoine), délégué de St. Etienne		a	{	{	
199	Gubert (Louis), conseiller gal		G	{	{	
200	Guillaud (Pierre), délégué de Marvejols		G	{	{	
201	Guiraud (Alexandre), délégué de La Roque		G	{	{	
202	Guyon (Yves), délégué de Roquemaure		G	{	{	
203	Hervès (Paul), délégué de Bourg		G	{	{	
204	Hermiette (Gustave), délégué de Palissanne		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Hilarie C. J. conservier gal		G	{	{	
206	Icard August, délégué de Gardanne		G	{	{	
207	Icard C. J. délégué de Sévennes		G	{	{	
208	Illy (filleau) délégué de Bouc		G	{	{	
209	Imbert C. J. délégué de La Bourne		G	{	{	
210	Imbert Louis, délégué de St. Remy		G	{	{	
211	Imbert Louis, délégué d'Arles		G	{	{	
212	Imbert Martin, délégué de Vidourle		G	{	{	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 212 électeurs.

A Marseille , le 20 Décembre 1896.



S. Le Préfet, des Bouches du Rhône
Le Secrétaire Général délégué
E. Vialy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent seize émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

id id id Deux cent Douze
id id id Deux cent Neuf

Le Président du bureau de vote,

J. G. H.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

P. Caussin
D. Duran

J. P. Couturier
Agnel

DÉPARTEMENT
des Bouches du Rhône

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1893.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *2^e* BUREAU DE VOTE.

(N^os *213 à 414* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 1^{er} *X^{me}/1894*, et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
213	Jacquot Edgar, délégué de St. Savournin		q.s.	q.s.	2 Ch	
214	Jambon Auguste, délégué d'Arles		q.s.	2 Ch	q.s.	
215	Faubert (admissible), délégué de Gardanne		q.s.	q.s.	2 Ch	
216	Faubert (admissible), délégué d'Aix		q.s.	q.s.	2 Ch	
217	Sauvaget (admissible), délégué de Grans		q.s.	q.s.	2 Ch	
218	Sauras (admissible), délégué de St. André		q.s.	q.s.	q.s.	
219	Sayne (admissible), délégué d'Avignon		q.s.	2 Ch	q.s.	
220	Panselme (Roumieu), délégué de Beynost		q.s.	2 Ch	q.s.	
221	Fourdon (admissible), délégué de Trinacrie		q.s.	2 Ch	2 Ch	
222	Fourde (admissible), conseiller général		q.s.			
223	Journet (admissible), délégué de Marseille		2 Ch	q.s.	q.s.	
224	Souvet (admissible), délégué d'Aix		q.s.	q.s.	2 Ch	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	Jouve (Émile) délégué d'Allaud		g. l.	S. G.	G.	
226	Jouve (Marie) délégué de La Bessonne		S. G.	C.	C.	
227	Julien (Henry) délégué de Ceyreste		L. G.	S. G.	G. b.	
228	Lafond (J.) délégué d'Aubigné		G. l.	S. G.	C.	
229	Lagier (Germain) délégué de Rognonas		G. l.	S. G.	S. G.	
230	Lagnel (Alexis) sepulté		G. l.	S. G.	C.	
231	Lambertin (J.) délégué de Mollégès		G. l.	S. G.	G.	
232	Landripon (Antoine) délégué de Mart de Bouc		S. G.	C.	S. G.	
233	Lantecanne (J.) délégué de Teynier		G. l.	S. G.	C.	
234	Lafosse (Pierre) délégué de La Bâtie		S. G.	C.	G.	
235	Laflage (J. B.) conseiller d'arr.		S. G.	S. G.	S. G.	
236	Latil (Léon) délégué des Payrolles		C.	S. G.	S. G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Latal Paul, délégué de l'Estoc		cp.	2 G	2 G	
238	Laurent Marie, délégué de Carre-le-Rouet		G. l.	2 G	2 G	
239	Lautier Edouard, conseiller d'arrt		G. l.	2 G	cp.	
240	Leblanc Louis, délégué de la Ciotat		2 G	cp.	2 G	
241	Levy Elie conseiller d'arrt		G. l.	cp.	2 G	
242	Leydet Victor, député		G. l.	cp.	2 G	
243	Lillardon Marie, délégué de Maillane		2 G	2 G	2 G	
244	Lion Pascal, délégué de Quillan		G. l.	2 G	2 G	
245	Long Auguste, délégué de Lugo		G. l.	2 G	cp.	
246	Long Yves, délégué de Roquemaure		G. l.	cp.	cp.	
247	Long Louis, délégué de St. Antonin		G. l.	2 G	G. l.	
248	Long Victor, délégué d'Aubagne		G. l.	2 G	cp.	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Lunel (Ernest) conservateur d'arrondissement		g. l.	ch.	g. l.	
250	Laffay (Antoine) délégué de Fréjus		g. l.	ch.	g. l.	
251	Mandon (Joseph) délégué de Lamalou		g. l.	ch.	g. l.	
252	Marc (J.) délégué de Mollet		g. l.	g. l.	g. l.	
253	Marie (Marcellin) délégué de Massane		g. l.	ch.	g. l.	
254	Mardon (Raymond) délégué de Toulon	Brémont Jean	g. l.	ch.	g. l.	
255	Marroc (Ferdinand) délégué d'Eygalières		ch.	ch.	ch.	
256	Marroc (Marcelin) délégué de Malonet		g. l.	ch.	g. l.	
257	Martin (Ferdinand) délégué d'Aix-en-Provence		ch.	g. l.	g. l.	
258	Martin (Jacques) conservateur d'arrondissement		g. l.	ch.	ch.	
259	Martin (Jean) délégué de Varasconi		g. l.	ch.	ch.	
260	Martin (Jean) délégué de Paradou		g. l.	ch.	g. l.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Martine Louis, délégué de Marseille		✓	✓	✓	
262	Manchel Jules, délégué de Mar-Blanc		✓	✓	✓	
263	Maurel (camarier) délégué d'Arles		g.l.	✓	✓	
264	Mathieu Alain, délégué de Ventabren		g.l.	✓	✓	
265	Maurel Charles, délégué d'Uzès		g.l.	✓	✓	
266	Maurel (Sebastien, conseiller jad)		✓	✓	✓	
267	Maurier (Alain), délégué d'Aix		✓	✓	✓	
268	Maurin Félix, 1 ^e délégué de L'Isle-sur-la-Sorgue		✓	✓	✓	
269	Maurin Charles, délégué d'Aubagne		g.l.	✓	✓	
270	Meissell Louis, délégué de Fréjus		✓	✓	✓	
271	Mérenquier (Pierre), délégué de Sénas		✓	✓	✓	
272	Merlat Jules, délégué de Martigues		g.l.	✓	✓	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
273	Michel Etienne, délégué de Payns		G. l.	S. Ch.	C. A.	
274	Michel L. Tous, délégué de Châteauneuf le-Rouge		G. l.	S. Ch.	S. Ch.	
275	Michel Collomb Gauvillier Faro t		S. Ch.	C. A.	S. Ch.	
276	Michel Henri délégué de Trets		S. Ch.	C. A.	S. Ch.	
277	Michel Yves, suppléant de Marseille		S. Ch.	et.	S. Ch.	
278	Michel Marans, délégué des Pommes		G. l.	et.	G. l.	
279	Michel Marans, délégué d'Allevard		G. l.	S. Ch.	G. l.	
280	Mihière cautina, délégué de Trets		S. Ch.	S. Ch.	S. Ch.	
281	Melanil Y. délégué de Marseille		et.	et.	G. l.	
282	Melland Galy, délégué de Marseille		G. l.	S. Ch.	S. Ch.	
283	Mille Y. délégué de Martigues		G. l.	et.	S. Ch.	
284	Mullet Tous délégué de St André		G. l.	et.	S. Ch.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
285	Mistral (Alphonse), délégué de Martigues		g.l.	2 Ch	2 Ch	
286	Mistral (Marceline), épouse d'André		g.l.	Ch	Ch	
287	Mollard (Félix), délégué d'Eygalières		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
288	Morrier (Adeline), conseiller général		Ch	2 Ch	g.l.	
289	Mouret (Alice), déléguée de Châteaurenard		g.l.	2 Ch	Ch	
290	Moustié (Jules), délégué de Châteaurenard - Cen- marbiques		2 Ch	2 Ch	Ch	
291	Moustier (Etienne), délégué de Géorgique		2 Ch	2 Ch	Ch	
292	Moutot (Antoine), délégué des Baux d'Avignon - Louv.	Sur décret d'Amiens Louv.	g.l.	2 Ch	2 Ch	
293	Moulin (Lucien), délégué de St André des Alpes		g.l.	Ch	2 Ch	
294	Nègre (Jules), délégué de Marocelle		2 Ch	2 Ch	g.l.	
295	Negril (Auguste), délégué de Fréjus		2 Ch	Ch	Ch	
296	Negril (Fortuné), délégué de Roussat		g.l.	2 Ch	2 Ch	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
297	Negrat (f. élu délégué d'arr. t.)		S. G.	S. G.	S. G.	
298	Negrat (f. élu délégué d'autre que d'arrondissement)		G. L.	S. G.	C.P.	
299	Negrat (f. élu délégué de Roquessac)		G. L.	ed	G.	
300	Negrat (f. élu délégué de Rauzet)		G. L.	S. G.	S. G.	
301	Nicolas (Antoine, délégué des mineurs)		G. L.	S. G.	S. G.	
302	Nicolas (Antoine, conseiller d'arr.)		G. L.	C.P.	G. L.	
303	Niel (Michel) délégué de Chambon-sur-Lignon		G. L.	S. G.	G. L.	
304	Nuel (f. délégué de la Côte)		S. G.	S. G.	C.P.	
305	Olivier (Casimir, délégué d'Aix)		G. L.	C.P.	G. L.	
306	Olivier (Casimir, conseiller d'arr.)		G. L.	S. G.	G. L.	
307	Olivier (Daniel, délégué de Laurière-Roulat)		G. L.	S. G.	S. G.	
308	Olivier (Eugène, délégué de Roquessac)		G. L.	C.P.	S. G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale..	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
309	Olivier Jules, délégué de Teynier		G. L.	2 G	2 G	
310	Olivier Guérin, conseiller général		2 G	2 G	2 G	
311	Pascual (Dolor), délégué d'Auriol		OP	2 G	2 G	
312	Paul (Augustin), délégué du Teil		G. L.	2 G	2 G	
313	Paul (Antoine), délégué de Puylaubier		G. L.	OP	2 G	
314	Pauleau (Antoine), délégué de Noyes		G. L.	2 G	OP	
315	Payran (Gros), délégué d'Eygurande		G. G.	2 G	G	
316	Pelletan Camille, député		G. L.	2 G	2 G	
317	Peltier (Henri), délégué de Frascaty		G. L.	2 G	OP	
318	Peltier (Jules), délégué de Marseille		G. L.	OP	2 G	
319	Pensa (Félix), conseiller d'arrondissement		G. L.	OP	G	
320	Peyrol (Louis), délégué de Tautavelle		G. L.	OP	2 G	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
321	Peyron Paul, délégué de 1 ^{re} maîtrise		CD	SG	SG	
322	Piliger Mydore, délégué à Beure		SG	SG	SG	
323	Philippion Auguste, délégué à Solans		g.l.	SG	CA	
324	Pigeon Alphonse, délégué à Bar-le-Duc		g.l.	SG	SG	
325	Pinatet J. délégué à Alluel		g.l.	SG	SG	
326	Pioch (Houze, délégué de 1 ^{re} maîtrise		SG	SG	SG	
327	Pial (Lavent), délégué de Solans		SG	CD	g.l.	
328	Piston (José), délégué de Mirecourt		g.l.	SG	SG	
329	Poncon Auguste, délégué de Gréoux		SG	SG	SG	
330	Poullaix (J.), délégué de Marville		SG	CD	g.l.	
331	Tourrière J., délégué de Lamont		SG	CD	g.l.	
332	Toussel (E.), délégué à Gardanne		g.l.	CD	SG	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
333	Pruvoost (J. B.) délégué de Violat		g. l.	2 Ch	2 Ch	
334	Raphaël (Mme) délégué de Solliens		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
335	Ravel (Pauline) délégué d'Avrude		g. l.	2 Ch	g. l.	
336	de Regis (le comte) délégué de Mezargues		g. l.	2 Ch	g. l.	
337	Reboul (Mme) délégué de Violat		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
338	Rebuffat (Mathieu) délégué de Jasseron		Op.	Ch	2 Ch	
339	Regnac (J. B.) délégué de Mourres		g. l.	2 Ch	2 Ch	
340	Reville (Ferdinand) délégué de Gras		g. l.	Ch		
341	Revest (Juste) délégué de Lamo		g. l.	Ch	Op.	
342	Reynaud (Juste) conseiller d'arr.		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
343	Reynaud (J. B.) délégué de Mezargues		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
344	Reynaud (Eloïse) délégué de Salas		2 Ch	Ch	2 Ch	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
345	Reynaud (Marie) délégué d'Eygurande		Ch.	Ch.	Ch.	
346	Reynier (J.) délégué de la Roche		S Ch.	S Ch.	S Ch.	
347	Reynier (Jean) conseiller d'arr.		S Ch.	S Ch.	Gh.	
348	Reyref (Claude) délégué de Vergnac		Gh.	Ch.	S Ch.	
349	Ricard (Albert) délégué d'Eygurande		Gh.	Ch.	S Ch.	
350	Ricard (Clément) délégué de la Roche		S Ch.	S Ch.	S Ch.	
351	Roffard (Y.) conseiller gal					
352	Ricard (Honore) délégué de Vergnac		Gh.	Ch.	Gh.	
353	Rochet (J.B.) délégué de la Roche		Gh.	Ch.	Gh.	
354	Rolland (J.S.) délégué de Roaix		Gh.	Ch.	Gh.	
355	Roque (Marie) délégué de Tarascon		Gh.	S Ch.	S Ch.	
356	Rouanet (Constance) délégué de Félines		Gh.	S Ch.	Gh.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
357	Rouard (René) délégué de Bustaboy		G. l.	S Ch	S Ch	
358	Rouard (Désiré) délégué de Bétolle		G. l.	Ch	S Ch	
359	Roubert (André) délégué d'Avranches		CD	S Ch	S Ch	
360	Roumanille Gaston		G. l.	S Ch	S Ch	
361	Roumecoux (Clark) délégué au S. Rémy		G. l.	S Ch	g. l.	
362	Roustan (Gustave) délégué de Lapey		G. l.	Ch	G. l.	
363	Roustan (Pierre) délégué de Parancor		S Ch	Ch	S Ch	
364	Routon (Louis) délégué de Chalcaureux		S. Ch	S Ch	G. l.	
365	Roux (Gérard) délégué de Martigues		G. l.	S Ch	S Ch	
366	Roux (Yves Charles) délégué		G. l.	S Ch	S Ch	
367	Roux (Philippe) délégué d'Eygues		S Ch	S Ch	S Ch	
368	Roux (René) conseiller général		S Ch	S Ch	S Ch	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
569	Sabatier Anne délégué de J. B. Bay		g. l.	2 Ch	Ch	
570	Sabatier Violaine conseillère d'arr.		Ch	Ch	Ch	
571	Sabatier (Honoré) délégué d'arr.		g. l.	2 Ch	Ch	
572	Sabran Jacques conseiller d'arr.		g. l.	Ch	2 Ch	
573	Samat (autocar) délégué de Gardanne		g. l.	Ch	2 Ch	
574	Sarrecque (Guérin) délégué de St-Etienne		g. l.	2 Ch	2 Ch	
575	Sauvat (Julie) délégué de Jouques		g. l.	Ch	2 Ch	
576	Sauvage (Marie), délégué de Guerande		g. l.	2 Ch	2 Ch	
577	Savon (J. L.) délégué de Cassis		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
578	Savoie (René) conseiller gal		2 Ch	Ch	2 Ch	
579	Sec (Auguste), délégué de Lamallex		g. l.	Ch	g. l.	
580	Silvan (Eugène) conseiller d'arr.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
381	Simon Suzanne, délégué d'Aubagne		g. l.	S G	CN	
382	Suzanne Henri, délégué de Toulon		g. l.	CN	S G	
383	Suzanne Maurice, délégué de la Bonne		S G	CN	S G	
384	Tardieu Yl, délégué d'Arles		g. l.	S G	S G	
385	Tassy (Troy), délégué de Narbonne		S G	S G	g. l.	
386	Teissiere (Troy), délégué d'Aubagne		g. l.	S G	CN	
387	Teissiere (Troy), délégué d'Aubagne		g. l.	S G	CN	
388	Teissier Henri, délégué de Salou		S G	CN	g. l.	
389	Terray (comte), conseiller général		g. l.	S G	CN	
390	Tiran (Troy), délégué d'Alrance		g. l.	S G	CN	
391	Thus Louis, délégué de Jouques		g. l.	S G	S G	
392	Thorel Henri, conseiller général		g. l.	S G	CN	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
593	Pissier (Antoine) délégué de Saloz		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
594	Thorame (Pardinaud) délégué de Beaucaire		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
595	Tournaire (Maurice) délégué de l'Hérault		G. L.	2 Ch	C.P.	
596	Tournesot (Pardinaud) délégué d'Oléron		G. L.	2 Ch	C.P.	
597	Pisseron (Asphale) délégué de Marseille		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
598	Tournet (Eustache) délégué de Martigues		G. L.	2 Ch	2 Ch	
599	Tourlet (Auguste) délégué de l'Hérault		G. L.	2 Ch	C.P.	
600	Pressaud (Alexandre) délégué de Marseille		G. L.	2 Ch	2 Ch	
601	Pricon (Louis) délégué de la Dordogne		G. L.	2 Ch	2 Ch	
602	Tracy (Marie) délégué de la Dordogne		2 Ch	2 Ch	2 Ch	
603	Quaire (Auguste) conseiller général		2 Ch	C.P.	2 Ch	
604	Valles (Hippolyte) délégué de la Dordogne		2 Ch	2 Ch	2 Ch	

182 - 10/12

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
405	Vare (clauw) délégué d'Arles		g. ly.	S Ch.	S Ch.	
406	Pédel (Fernanda, consulter général		S Ch.	S Ch.	S Ch.	
407	Venture (charles, délégué du Molonot)		g. h.	Ch.	g. h.	
408	Verlaque Gabriel, délégué de Rénacou		S Ch.	S Ch.	g. h.	
409	Verjican (vidcent, délégué des Baux)		g. h.	Ch.	S Ch.	
410	Vert (alexandre, délégué d'Orgon)		g. h.	Ch.	g. h.	
411	Vidau (y ^e) délégué de l'Albey		g. ly.	S Ch.	g. h.	
412	Villau (napoleon, délégué de Chatcaucenard)		g. h.	S Ch.	g. h.	
413	Villemin (a.) délégué de Pels		g. h.	S Ch.	g. h.	
414	Zara (marie) délégué de la listat		S Ch.	S Ch.	S Ch.	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~soixante~~ électeurs.

A Marseille , le 20 Décembre 1894.

b. Le Préfet, des Bouches-du-Rhône
Le curé Jeanne Dilige



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~cent quatre vingt six~~ émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

~~cent quatre vingt six~~ le 2^e idem.

~~cent quatre vingt six~~ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

nous avions pu faire preuve de deux cent quatre vingt six suffrages exprimés.

Les Scrutateurs,

Jeanne Dilige
S. G. Montreuil
Bernard
Gonodan

1^{er} Tour - 1^{re} Section

Département des Bouches-du-Rhône.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. Monier	100	111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	104
M. Abram Benjamin	100	111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	1111	96
M. Guillard Firmin	111	111																						9
M. Carnot	1																							me
M. Fontenille	1																							1
M.																								1
M.																								211

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240
M. Monier Firmin																								
M. Abram																								
M. Guillard Firmin																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de deux cent onze suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Monier Cent quatre voix

M. Abram Benjamin quatre-vingt seize voix

M. Guillard Firmin neuf voix

M. Carnot une voix

M. Fontenille une voix

M.

M.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la 1^{re} Section de vote,

Les Scrutateurs,

J. Léring

P. Bourguignon
J. Monier
A. Gagnat J. Guillard

Marseille, le 30 décembre 1894.

2. Section de vote

Département des Bouches-du-Rhône.

N° 6
ÉLECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. Abram	1111	1111	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	-98
M.																								
M.																								
M. Monier	1111	1111	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	88
M.																								
M.																								

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	
M. Guilhaud	11145	1234																							9
M.																									1
M. André Boyer																									6
M.																									200
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. B. Abram quatre-vingt deux voix ; nous avons quatre-vingt deux voix
 M. Monier quatre-vingt sept " " quatre-vingt huit voix =
 M. Guilhaud Neuf
 M. André Boyer une
 M. nuls quatre

M.

M.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Marseille, le 30 décembre 1894.

Le Président de la  Section de vote,

Les Scrutateurs,



Département des Bouches-du-Rhône.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. Frédéric Monier																								
M. Benjamin Abram																								
M. Guilhard																								
M. Buletin blanc																								
M. Fllassière																								
M.																								
M.																								

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de _____ suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Frédéric Monier cent vingt voix
 M. Benjamin Abram quatre vingt-seize voix
 M. Guilhard trois voix
 M. Buletin blanc Deux
 M. Fllassière Deux voix

M.

M.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la / Section de vote,

Les Scrutateurs,

Marseille, le 30 décembre 1894.

Département des Bouches-du-Rhône.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. Abram	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	103
M.																								
M.																								
M.																								
M. Monier	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	12345	93
M.																								
M.																								

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240
M. Guillaud																								
M. Flémien	1																							
M. Blane	1																							
M. Soyer	1																							
M.																								
M.																								
M.																								

(en toutes lettres).

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de _____ suffrages répartis comme suit :

M. Monier	:	quatre-vingt-huit voix =
M. Abram	:	cent trois voix =
M. Fleuriot	:	une voix =
M. Radule Soyer	:	une voix =
M. Guillaud Blane	,	un =
M.		
M.		

Marseille, le 30 décembre 1894.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

103
93

;

199

3. Rom
in Berlin

Département des Bouches-du-Rhône.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Deux cent neuf suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. T. Monier cent onze voies
(en toutes lettres)

M. B. Abram Quatre-vingt seize

M. Guillard Dear Guillard
P. S. Guillard

M. Belle Glance Grise

M

M

Marseille le 30 décembre 1894

Le Président de la Section de vote

S. Gerrits

Les Scrutateurs,
de Gaulle
Poum
Lem
Agard

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Ministère de l'Intérieur
N° 10
Département des Bouches-du-Rhône.

ELECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. Monier	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	
M.																								
M.																								
M. Abram	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	
M.																								
M.																								

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de ~~cent quatre vingt deux~~ suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Monier obtient ; quatre vingt six voix

M. Abram a cent une voix

Total égal ; aux quatre vingt douze voix suffrages.

M.

M.

M.

Marseille, le 30 décembre 1894.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

*Louis Gonon, G. Bernardet
J. J. M. [Signature]*